



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023 // N°709 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ALGÉRIE-CHINE :
**CHANEGRIHA REÇOIT
LE GÉNÉRAL-MAJOR
FAN JIANJUN ET LE P-DG
DE CATIC**

Lire en page 4



L'IMAM DE LA CONFRÉRIE
EL KOUNTIYA, MAHMOUD
DICKO, REÇU EN AUDIENCE
À LA PRÉSIDENTE :
**« L'ALGÉRIE A TOUJOURS
AIDÉ LE MALI DANS LES
MOMENTS DIFFICILES »**

Lire en page 4



PROJET SOLAR 1 000 W :
**LES ALGÉRIENNES
AMIMER ÉNERGIE,
COSIDER ET EURL
BOUZIDA REMPORTE
LES CINQ LOTS**

Lire en page 6



QUATRE ANNÉES DEPUIS L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :

DES RÉALISATIONS ET DES ESPOIRS

Lire en page 4



L'AGENT DU DGED IDENTIFIÉ DÉMASQUÉ
**LES INQUIÉTANTES
ACTIVITÉS SECRÈTES
DE « TEAM JORGE »**

Lire en page 3



L'ALLEMAGNE POURSUIVRA SA COOPÉRATION MILITAIRE AVEC LE NIGER

"Le ministre de la Défense nationale, le général de corps d'armée Salifou Mody, a présidé ce jour à Niamey, une réunion de travail avec une importante délégation allemande, conduite par le ministre de la Défense de la République fédérale d'Allemagne, Boris Pistorius", a rapporté le site d'information officiel du ministère nigérien de la Défense. Précisant que la réunion s'est tenue en présence des différents chefs militaires nigériens, la même source a indiqué que la réunion a porté sur "la relance de la coopération militaire" entre le Niger et la République fédérale d'Allemagne. "Le ministre allemand de la Défense a réaffirmé la volonté de son pays de poursuivre et de renforcer le partenariat avec



le Niger dans le domaine militaire", a ajouté la même source. L'annonce de la poursuite et du renforcement de la coopération entre le Niger et la République fédérale d'Allemagne intervient à quelques jours du retrait total, prévu avant la fin de cette année, de plus d'un millier de soldats français basés au Niger

dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Suite au coup d'État du 26 juillet dernier contre le président Mohamed Bazoum, les relations entre Paris et Niamey se sont dégradées. Les autorités militaires ont dénoncé les accords militaires entre le Niger et la France et demandé le départ des troupes françaises.

BLINKEN RÉITÈRE L'ENGAGEMENT DE WASHINGTON À ACHÉMINER L'AIDE ET À EN FACILITER L'ENTRÉE À GAZA

Le Secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a réitéré l'engagement de son pays à fournir de l'aide humanitaire et à en faciliter l'entrée dans la bande de Gaza.

C'est ce qui ressort d'un entretien téléphonique, tenu mardi soir, avec son homologue jordanien, Ayman Al-Safadi, selon un communiqué publié par le ministère jordanien des Affaires étrangères, mercredi, et dont Anadolu a eu copie.

Le communiqué indique qu'Al-Safadi a souligné "la nécessité de mettre fin à l'agression contre Gaza, et de prendre

des mesures pour assurer l'acheminement adéquat, durable et immédiat de l'aide humanitaire vers la Bande", mettant également en garde contre "la gravité de la situation en Cisjordanie".

Blinken a quant à lui réitéré "l'engagement des États-Unis à fournir une aide humanitaire adéquate et durable et à faciliter son entrée à Gaza, ainsi que l'engagement des États-Unis à parvenir à une paix durable par l'établissement d'un État palestinien indépendant sur la base de la solution à deux États".

L'entretien a porté sur les efforts visant à

empêcher une propagation de la guerre, à assurer la protection des civils et à mettre un terme à la violence des colons en Cisjordanie, selon le communiqué.

L'armée israélienne mène, depuis le 7 octobre dernier, une guerre dévastatrice contre la bande de Gaza, qui, selon le dernier bilan, a fait 19 667 morts et 52 586 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus des dégâts catastrophiques infligés aux infrastructures et d'une crise humanitaire sans précédent, selon les autorités de la bande de Gaza et l'Organisation des Nations unies.

ESPAGNE

DES CÉLÉBRITÉS APPELLENT À METTRE FIN AUX "CRIMES ISRAËLIENS CONTRE L'HUMANITÉ À GAZA"

Des artistes espagnols ont publié sur les réseaux sociaux une vidéo pour dénoncer les crimes d'Israël contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre dernier, appelant la communauté internationale à réagir pour mettre fin aux "crimes israéliens contre l'humanité". Les artistes, dont l'actrice espagnole Alba Flores, qui incarnait le personnage de Nairobi dans la série La Casa de Papel, ont appelé la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires à cet égard. D'autres acteurs à l'instar de Pepe Viyuela, Alberto San Juan, Juan Diego Botto et le chanteur Amparo Sanchez ont également apporté leur soutien à Gaza.

"Israël continue de bombarder à l'aveugle et systématiquement la bande de Gaza depuis le 7 octobre, pour se venger du peuple palestinien", ont-ils averti. Et d'ajouter : "Israël cible les écoles, les maisons, les hôpitaux, les infrastructures civiles, les mosquées et les ambulances, où près de 20 000 personnes ont été tuées, dont 70 % étaient des femmes et des enfants. Selon Save the Children, un enfant est tué toutes les 10 minutes, à Gaza". "Les gouvernements doivent assumer leur responsabilité pour protéger les droits de l'homme et assurer la paix. Les gouvernements peuvent et doivent prendre des mesures contre les crimes que commet Israël", ont-t-ils lancé. Les stars espagnoles ont rappelé que "le procureur de la Cour pénale internationale a ouvert une enquête sur ce crime contre l'humanité, qualifié par de nombreuses personnes de génocide, et le gouvernement espagnol a déclaré que les attaques contre Gaza sont inacceptables, tandis que le Parlement européen a exprimé son ras-le-bol à ce sujet". "Le gouvernement espagnol devrait franchir une nouvelle étape. Le commerce des armes avec Israël doit cesser", ont souligné les artistes.

LOI IMMIGRATION

« VICTOIRE IDÉOLOGIQUE », SELON MARINE LE PEN, « TEXTE DE LA HONTE », POUR LA GAUCHE

Marine Le Pen, la présidente du groupe RN à l'Assemblée nationale, a annoncé ce mardi que ses députés voteraient en faveur du projet de loi immigration. Elle a salué "une victoire idéologique" de son parti. Connue pour ses attaques contre les immigrés, notamment maghrébins et musulmans, la présidente du groupe RN Marine Le Pen a déclaré que ses députés voteront le texte, quelques jours après

avoir voté une motion de rejet de ce texte défendu par Gérard Darmanin. Si l'ex-chef de file du parti de l'extrême droite se réjouit de ce qu'elle qualifie de "victoire idéologique", ce n'est pas le cas des partis de gauche qui parlent de "débâcle morale", et qui dénoncent un "texte de la honte" ou encore "un moment de déshonneur pour le gouvernement". Un échec qui a poussé le ministre français de l'Intérieur à déposer sa démission qui a été refusée par Emmanuel Macron. Les députés du Rassemblement national (RN) voteront pour le projet de loi immigration "tel qu'il ressort de la commission mixte paritaire", a annoncé ce mardi 19 décembre leur présidente Marine Le Pen, en saluant "une loi de durcissement des conditions de l'immigration",

selon BFMTV. "On peut se réjouir d'une avancée idéologique, d'une victoire même idéologique du Rassemblement national, puisqu'il est inscrit maintenant dans cette loi la priorité nationale, c'est-à-dire l'avantage donné aux Français par rapport aux étrangers présents sur notre territoire dans l'accès à un certain nombre de prestations sociales qui sont aujourd'hui soumises pour les étrangers à des conditions pas assez sévères à notre goût", a-t-elle ajouté. Peu avant, un accord était trouvé en commission mixte paritaire (CMP) sur le projet de loi immigration du gouvernement, annonçait le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin. Un accord qui ouvre la voie à un vote sur le texte par les deux chambres du Parlement dans la soirée.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ AURÉLIEN ROUSSEAU DÉMISSIONNE

L'ADOPTION DE LA LOI IMMIGRATION FRAGILISE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Le ministre français de la Santé, Aurélien Rousseau, a présenté sa démission mardi soir après l'adoption de la controversée loi immigration, selon une information révélée par le journal Le Figaro. En poste depuis à peine 5 mois, le ministre, ancien directeur de cabinet de la première ministre Élisabeth Borne, a réuni ses équipes dans la soirée, pour leur faire part de sa décision de quitter le gouvernement, précise BFMTV.

Il n'a néanmoins pas été précisé si la chef de gouvernement a accepté cette démission.

Cette décision intervient alors que la majorité est en grande difficulté après l'adoption de ce texte jugé beaucoup trop dur, et auquel de nombreux députés macronistes se sont opposés, à l'image du président de la commission des lois, Sacha Houlié, et de l'ancienne ministre de la ville, Nadia Hai. Pour rappel, la loi immigration a été largement adoptée mardi soir à l'Assemblée nationale avec 349 voix favorables et 186 voix contre. À l'annonce des

résultats, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, s'est félicité de l'adoption de ce texte, qu'il portait depuis plusieurs mois.

« Le texte immigration est voté définitivement. Un long combat pour mieux intégrer les étrangers et expulser ceux qui commettent des actes de délinquance. Un texte fort et ferme », a-t-il déclaré sur ses réseaux sociaux tout en affirmant que cette loi a pu être adoptée « sans les voix des députés RN (Rassemblement national) » qui l'ont pourtant votée.

Malgré tout, la loi telle qu'elle vient d'être adoptée, va désormais être soumise au Conseil constitutionnel pour en vérifier la validité. Gérald Darmanin avait d'ailleurs reconnu à ce propos, devant le Sénat, que certaines mesures contenues dans le texte étaient « manifestement contraires » à la Constitution. La loi issue de la CMP (commission mixte paritaire) prévoit notamment de durcir les conditions d'obtention de certaines aides sociales par les étrangers, selon qu'ils travaillent ou pas.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

**« POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité » Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

IL VIT LA PLUS GRANDE CRISE DE SON HISTOIRE

Le secteur médical à Ghaza agonise

Selon les données officielles, depuis le début de l'agression, 413 personnes blessées ont quitté la bande de Ghaza par le terminal de Rafah pour se faire soigner à l'étranger.

Environ la moitié d'entre elles sont soignées dans des hôpitaux égyptiens et d'autres ont été transférées vers des hôpitaux de pays, dont le Qatar, les Émirats, la Tunisie, l'Algérie et la Turquie, mais ces chiffres représentent moins de 1 %. Cent pour cent du nombre total des blessés, dont le nombre était, mardi dernier, supérieur à 52 586, tandis que le nombre des martyrs dépassait 19 667 martyrs.

Environ 310 travailleurs du secteur de la santé ont été tués, en plus de l'arrestation de 99 membres du personnel médical et de la destruction de 102 ambulances. Les bombardements sionistes ont ciblé 138 établissements de santé et 22 hôpitaux ont cessé de fonctionner. 52 centres de santé ont



également cessé de fonctionner et 13 hôpitaux de sur les 35 que compte la bande de Ghaza. De nombreux obstacles empêchent les travailleurs du secteur de faire leur devoir, notamment des capacités médicales limitées et une pénurie de médicaments.

En fait, le secteur médical à Ghaza connaît la plus grande crise de son histoire, car la

capacité en lits a diminué au moins de moitié, alors qu'avant le 7 octobre elle n'était que d'environ 3 600 lits médicaux, et ces derniers jours, elle a atteint moins de 1 400 lits, et le taux d'occupation atteint actuellement 210 pour cent dans les services d'hospitalisation et 250 pour cent dans les unités de soins intensifs.

Le porte-parole du ministère de

la Santé de Gaza, Ashraf Al-Qudra, a déclaré à la presse internationale qu'ils sont : « confrontés à une catastrophe humanitaire majeure. Les salles d'opération limitées des hôpitaux du sud de la bande de Gaza sont surpeuplées et les équipes médicales sont essouffées. Nous travaillons sous une forte pression et sommes incapables de répondre à un grand nombre

de blessures critiques, dangereuses et complexes. L'occupation israélienne utilise des armes interdites au niveau international et il y a des pertes choquantes ».

Al-Qudra ajoute : « Le mécanisme utilisé pour laisser les blessés se faire soigner à l'étranger est utilisé comme une arme par l'occupation pour les tuer, et nous appelons toutes les parties concernées à fournir un mécanisme efficace pour sauver la vie des blessés, comme l'attente entraîne des pertes en vies humaines, et le nombre de blessés augmente chaque jour avec la poursuite des bombardements israéliens, sans oublier les arrestations. » Les derniers détenus étaient le directeur de l'hôpital Al-Awda, Ahmed Muhanna, et le chef de département d'orthopédie de l'hôpital Al-Shifa, Adnan Ahmed Al-Barash, ce qui augmente les souffrances du secteur médical déjà endommagé, et qui souffre, de jour en jour, d'un manque de personnel spécialisé après la mort et les blessures de nombreuses personnes.

M.H./avec Agences

HAMAS AFFIRME RESTER INFLEXIBLE SUR SES POSITIONS DE PRINCIPE

Ismail Haniyeh au Caire pour une nouvelle négociation

I.M./avec Al Mayadeen

Selon le média proche de Hamas, Al Mayadeen, Ismaïl Haniyeh, chef du bureau politique du Hamas, est arrivé au Caire, hier, « pour discuter avec des responsables égyptiens de l'offensive militaire israélienne contre la bande de Ghaza, qui a fait plus de 19 000 morts parmi la population civile palestinienne ». Le chef du mouvement palestinien est arrivé au Caire, alors que le Hamas et

Israël multiplie les signaux en faveur d'une nouvelle trêve dans la guerre.

Selon d'autres médias, cette négociation survient à la demande de la partie israélienne, qui multiplie sous la table les signaux en faveur d'une nouvelle trêve dans la guerre. Basé au Qatar, Ismaïl Haniyeh est arrivé « dans la capitale égyptienne pour des discussions avec les responsables égyptiens sur les développements de l'agression sioniste (israé-

lienne, NDLR) sur la bande de Gaza et de nombreux autres dossiers », a affirmé, de son côté, le Hamas dans un communiqué. Mardi, une source au sein du mouvement a indiqué à l'AFP que Haniyeh devait notamment voir le chef du renseignement égyptien, Abbas Kamel, pour des discussions « sur l'arrêt de l'agression et de la guerre, pour préparer un accord de libération de prisonniers et la fin du siège imposé à la bande de Ghaza ». La

source a indiqué que les discussions pourraient servir d'étape préliminaire à un autre accord d'échange de prisonniers avec la médiation de l'Égypte et du Qatar. La même source a néanmoins souligné que « le Hamas reste ferme dans sa position, insistant pour que les hostilités cessent à Ghaza et pour que les forces israéliennes se retirent avant d'entamer une quelconque négociation » sur un accord d'échange.

L'AGENT DU DGED IDENTIFIÉ DÉMASQUÉ

Les inquiétantes activités secrètes de « Team Jorge »

La chute de l'ancien présentateur de BFMTV, le Marocain Rachid M'Barki, a été mis en examen pour abus de confiance et corruption privée passive, a mis à jour l'inquiétante face secrète de « Jorge Team », une entreprise-fantôme israélienne, dirigée par des chefs retraités du Mossad.

« Team Jorge » a fonctionné dans le secret total avant d'être démasquée en 2022. Une des missions de JT était de faire la promotion du Maroc et d'écorner tout ce qui Algérie. De ce fait, le journaliste marocain Rachid M'Barki, en bon agent double, travaillait pour le compte de la Direction Générale des Études et de la Documentation (DGED) et pour l'entreprise secrète israélienne.

M'Barki avait été licencié par Altice en février 2022 et mis en examen dans l'enquête portant sur des soupçons d'ingérence étrangère dans la politique et l'actualité françaises.

Tous les éléments s'imbriquent pour pointer le complot : les deux parties bénéficiaires de la propagande via M'Barki, les marionnettistes, la chaîne (BFMTV) et son propriétaire, BFMTV étant une chaîne de télévision française d'information nationale en continu, privée, filiale du groupe Altice Média, dont l'actionnaire principal n'est autre que le franco-marocain Patrick Draï.

Des agents de Type M'Barki sont générale-

ment mis sous la coupe d'un officier traitant relevant de la DGED, service, rattaché à l'institution royale et dirigé par Mohamed Yassine Mansouri.

Ainsi, près de deux ans après son renvoi de BFMTV pour faute grave, le journaliste Rachid M'Barki a été mis en examen, le 8 décembre dernier, pour abus de confiance et corruption privée passive, selon une source judiciaire française, dans un article publié le 19 décembre, confirmant les informations déjà divulguées par « Libération ». A ce jour, Rachid M'Barki réfute les accusations, mais les preuves contre lui sont lourdes et l'accablent sous leur poids. Et si la chaîne a été « obligé » de séparer de lui, c'est parce que l'affaire avait été ébruité et qu'il fallait le sacrifier sur l'autel de la déontologie et de l'éthique, car il y allait de la crédibilité de la chaîne à l'international.

La plainte de BFMTV contre son journaliste faisait suite à une enquête internationale, mi-février, du collectif de journalistes « Forbiden Stories ».

Elle pointait les activités d'une société israélienne, surnommée « Team Jorge », spécialisée dans la désinformation au profit de différents clients, dont des États. Dans notre cas, c'est du Maroc qu'il s'agit. Et quand Rabat sollicite les services (payants) d'une boîte secrète israélienne c'est principalement pour trois objectifs :

-faire la promotion de son image et de son Plan d'autonomie ;

-présenter le Sahara occidental comme une partie intégrante du royaume et les Sahraouis une quantité négligeable ;

-enfin, égratigner la politique algérienne sur le sujet.

On s'en souvient, l'enquête a été confiée en octobre dernier, à des magistrats instructeurs, dans une information judiciaire ouverte pour diverses infractions, dont abus de confiance, corruption et trafic d'influence d'agent public ou encore blanchiment de fraude fiscale aggravée.

Les activités de propagande de Rachid M'Barki sur BFMTV, couvraient, en plus du Sahara occidental, des informations « orientées » relatives à des oligarques russes, au Qatar, Soudan, etc.,

Le modus operandi se faisait de la sorte : le présentateur « s'arrangeait pour demander des images en dernière minute » pour illustrer des brèves, « une fois que le rédacteur en chef était pris sur une autre tranche et avait validé l'ensemble de son journal ».

L'un des informateurs de M'Barki était Jean-Pierre Duthion, un intermédiaire français spécialisé dans les campagnes d'influence, et lié à Team Jorge.

La machine du groupe Team était ce point huilé pour penser être impénétrable. En haut de la chaîne de commandement on

peut identifier Ten Hanan, une figure inquiétante du renseignement israélien.

Les rares notices qui en parlent le présentent de manière confuse : chef d'entreprise, homme d'affaires, ancien militaire, mercenaire et « influenceur » politique.

En fait, il faut surtout garder à l'esprit sa fonction principale : il s'agit d'un espion au service exclusif du Mossad. Son job consiste à manipuler les informations au profit d'Israël et, concomitamment, pour le bénéfice de « clients », qui peuvent être des groupes, des entreprises ou des États.

Il est à la tête de deux-fantômes, qui n'ont légalement, aucune existence reconnue au plan juridique, mais qui activent « au noir » sous la couverture de prête-noms : Team Jorge, et une officine au nom de DemoMan International.

Au-delà de ces chefs d'accusation médiatisés, il y a surtout à regarder de plus près cette inquiétante agence israélienne dite Jorge Team, constitué de « sayanim », dont les missions sont de noyauter, infiltrer et manipuler de l'intérieur des groupes médiatiques et politiques à des fins de propagande, d'influence et de déstabilisation. Rachid M'Barki n'a été que l'agent sacrifié, en quelque sorte l'arbre qui cache la forêt, une forêt dense qui cache encore des dizaines de M'Barki, encore embusqués à l'ombre des menées souterraines.

Par Fayçal Oukaci

L'IMAM DE LA CONFRÉRIE EL KOUNTIYA, MAHMOUD DICKO, REÇU EN AUDIENCE À LA PRÉSIDENTE :

« L'ALGÉRIE A TOUJOURS AIDÉ LE MALI DANS LES MOMENTS DIFFICILES »

Le président de la République a reçu, mardi, l'Imam de la Zaouia El Kountiya de la République du Mali, Mahmoud Dicko, indique un communiqué de la Présidence de la République.

La rencontre s'est déroulée en présence du Directeur de cabinet par intérim à la Présidence de la République, Boualem Boualem, du Directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure, le général-major Djebbar M'henna, et du Conseiller du Président de la République, chargé des Affaires religieuses, des zaouias et des Ecoles coraniques, Mohamed Hassouni, ajoute le communiqué.

A la sortie de l'audience qui lui a été accordée, Mahmoud Dicko a affirmé que « l'Algérie était aux côtés du Mali dans toutes les étapes et crises que le Mali a traversées », soulignant que « l'Algérie et le Mali ne sont pas seulement voisins, mais plutôt un seul pays et une partie indivisible ».

Dicko a exprimé ses remerciements à l'Algérie pour sa présence aux côtés du Mali dans tous les moments difficiles. Il a ajouté : « Je suis fier d'être en Algérie, pays des martyrs et des hommes libres, et de rencontrer le Président de la République », exprimant ses remerciements pour l'accueil chaleureux dont il a été entouré : « J'espère que le Mali surmontera les difficultés dont il souffre et que la réconciliation et la coexistence pacifique seront réalisées pour le plus grand bien de tous les peuples de la région du Sahel. »

I.M.A.

REUNION DU GOUVERNEMENT : TROIS DOSSIERS À L'ORDRE DU JOUR

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de code communal et de wilaya, ainsi qu'à l'avant-projet modifié de la loi monétaire et bancaire. Dans le cadre du programme du Président de la République visant à renforcer la sécurité hydrique, la réunion du Gouvernement a examiné, en outre, un projet de décret exécutif déclarant d'utilité publique les travaux de liaison pour une station de dessalement d'eau de mer dans la wilaya de Béjaïa, afin d'améliorer l'approvisionnement en eau potable.

R.N.

QUATRE ANNÉES DEPUIS L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :

Des réalisations et des espoirs

Quatre années se sont écoulées depuis que Abdelmadjid Tebboune a été élu à la magistrature suprême. L'Algérie, qui était avant 2019 engoncée jusqu'au cou dans des logiques politiques, économiques, diplomatiques et sécuritaires - qui l'ont transformée en vaste arène où se côtoyaient des prédateurs, des corrompus, des néocolonialistes, des aventuriers politiques et des promoteurs de l'investissement spéculatif de tous acabits -, commence à retrouver peu à peu le chemin de la stabilité et du renouveau économique.

Même s'il est vrai, il faut en convenir, que beaucoup reste à faire, que la partie n'est pas encore gagnée, la Nouvelle Algérie est en phase avancée de renouveau, et son avenir est plein de promesses.

Quand on regarde le chemin parcouru depuis 2019, personne ne peut nier qu'on est loin, même très loin de la situation d'avant le Hirak et des déclarations d'Ahmed Ouyahia qui annonçait que sans le recours à la planche à billets, l'Etat ne pourra pas payer les salaires. L'Algérie a échappé de justesse au scénario syrien auquel les marionnettistes de divers horizons la destinaient.

Les évolutions qu'a connues l'Algérie durant ces quatre dernières années sont notables. Malgré la crise sanitaire de la Covid-19 et ses retombées négatives sur l'économie nationale, malgré les conflits russo-ukrainien et israélo-palestinien et leurs répercussions économiques et géopolitiques, l'Algérie, durant ces quatre dernières années, a réussi à amortir tous les chocs. Outre d'être parvenue à réaliser son équilibre financier, à préserver les acquis sociaux et à remporter le pari de la paix sociale, l'Algérie a réussi également à rétablir son prestige diplomatique d'antan. Sans pour autant se débarrasser totalement de sa dépendance aux hydrocarbures, l'Algérie a réussi à asseoir, durant ces quatre dernières années, une politique économique émancipée des hydrocarbures. Le pas quantitatif et qualitatif franchi en matière d'exportations hors hydrocarbures est édifiant. En 2022 les exportations hors hydrocarbures ont atteint, selon les statistiques fournies par le gouvernement, les 7 milliards de dollars, et en 2023 elles devraient atteindre 13 milliards de dollars. Des performances très importantes si on les compare avec celles d'avant 2019 où les exportations hors hydrocarbures tournaient bon an mal an autour de 1, 5 milliard de dollars. En prônant le développement d'une véritable industrie jouissant de forts taux d'intégration, en misant sur plusieurs secteurs prometteurs, comme les industries chimique et agroalimentaire, l'agriculture et les matériaux de construction et en encourageant la promotion du produit 100% Made in Algeria, le Président Tebboune a réussi à redonner des couleurs durant ces quatre dernières années aux exportations algériennes hors



hydrocarbures. La mise en place de cette nouvelle doxa centrée sur la diversification économique et le bannissement de l'économie rentière a été renforcée par la promulgation d'une nouvelle loi sur l'investissement, prévoyant notamment plusieurs mesures pour améliorer l'attrait en matière d'investissements directs étrangers. Le redéploiement économique, juridique, et surtout diplomatique de l'Algérie ces quatre dernières années a remis l'Algérie sur les rails du développement. Adoption par voie référendaire d'une nouvelle loi fondamentale, renouvellement des institutions constitutionnelles, rénovation de l'appareil judiciaire, renforcement de la lutte contre la spéculation et la corruption, intensification de l'action diplomatique, promulgation de la loi organique sur l'information, institution d'une allocation chômage, amélioration de l'alimentation en eau potable par l'installation de nouvelles unités de dessalement, augmenta-

tion des salaires, numérisation... Les réformes engagées durant ces quatre dernières années ont touché quasiment tous les secteurs, donnant ainsi de l'Algérie l'image d'un pays qui veut réellement faire sa mue. Maintenant le cap de l'immense chantier de réforme et de renouveau qu'il s'est fixé, le Président Tebboune a déjà honoré un certain nombre de ses 54 engagements politiques. Et l'on s'attend à ce que l'année 2024 soit marquée par l'amélioration des performances économiques, l'embellie de l'emploi, l'augmentation du pouvoir d'achat des citoyens, et surtout l'approvisionnement régulier du marché en denrées alimentaires, car les pénuries de certains produits de large consommation, à l'exemple des légumes secs, continuent à embarrasser de plus en plus les ménages.

Zahir Mehdaoui

ALGÉRIE-CHINE :

Chanegriha reçoit le Général-Major Fan Jianjun et le P-DG de CATIC

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, avant-hier, à Alger, le Général-Major Fan Jianjun, directeur du Bureau de coopération technique et des équipements du département de développement des équipements de la Commission militaire centrale de la République populaire de Chine, et le président-directeur général de la société "CATIC", Jiang Jian, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a reçu en audience, ce mardi 19 décembre 2023, au siège de l'Etat-Major de l'ANP, Monsieur le Général-Major Fan Jianjun, directeur du Bureau de coopération technique et des équipements du départe-

ment de développement de l'équipement de la Commission militaire centrale de la République populaire de Chine", précise la même source.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des Généraux-Majors et Généraux de l'Etat-Major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation chinoise, les deux parties ont tenu des discussions sur "l'état de la coopération militaire entre les deux pays, ainsi que sur les voies de son renforcement à l'avenir, notamment dans le domaine de l'industrie de défense".

Cette audience intervient en marge des festivités commémoratives du 40^e anniversaire de la coopération algéro-chinoise dans le domaine de l'industrie de défense, qui constitue "une preuve

incontestable de la profondeur, la solidité et la continuité des relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et la Chine", note le communiqué, ajoutant qu'au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des "présents symboliques". Dans l'après-midi du même jour, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a reçu, au siège de l'Etat-Major de l'ANP, le président-directeur général de la société "CATIC", accompagné de représentants de ladite société.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont abordé "les projets industriels communs et les voies de leur diversification, tout en mettant l'accent sur la nécessité de rehausser le niveau du transfert technologique", conclut le communiqué.

R.N.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Elaboration d'un modèle énergétique national couvrant plusieurs secteurs

Le secteur de l'Energie s'attelle, dans le cadre de la transition et de l'efficacité énergétiques, à l'élaboration d'un modèle énergétique prospectif couvrant plusieurs secteurs, notamment ceux énergivores, à l'instar de l'éclairage public représentant 40% de la consommation globale de l'électricité en Algérie, a indiqué, avant-hier, le secrétaire général (SG) du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi.

S'exprimant lors des travaux de l'Atelier africain sur l'efficacité énergétique dans le domaine de l'éclairage public, le responsable du ministère dira que « l'Algérie avait élaboré un programme visant le renforcement de l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables, avec la mise en place de toutes les mesures et incitations en faveur des secteurs énergivores dont l'éclairage public, afin de préserver et de valoriser les ressources énergétiques tout en limitant l'émission des gaz à effet de serre ».

« Aussi, un modèle énergétique national est en cours de réalisation, en collaboration avec les secteurs énergivores, lequel permettra de cristalliser une vision prospective concernant les scénarios de transition énergétique à travers l'introduction des énergies renouvelables dans le mix énergétique national, ou encore ceux relatifs à l'efficacité énergétique dans tous les secteurs, dont les Transports, l'Industrie, l'Habitat et l'Eclairage public », révèle le même responsable.

Ledit modèle devra permettre la mise en place d'une feuille de route à moyen et long termes dans l'objectif de garantir outre la sécurité énergétique, une transition énergétique souple, selon le SG du ministère qui a cité, entre autres objectifs, « la mise en place des procédures relatives à l'efficacité énergétique par l'introduction de nouvelles solutions à même de réduire la demande nationale sur l'énergie ».

Quant à l'importance du réseau national d'éclairage public, notamment dans le



contexte de l'expansion du réseau routier urbain et autoroutier, Abdelkrim Aouissi a rappelé que la consommation globale de l'éclairage public s'élevait à 6.500 mégawatts en 2021, soit 40 % de la consommation électrique globale dans le pays, d'où la nécessité de concrétiser le programme national d'efficacité de l'éclairage public et de rationaliser sa consommation.

Les pouvoirs publics ont procédé, ces

dernières années, à la généralisation de l'éclairage public efficace dans toutes les régions du pays, y compris l'utilisation de l'énergie solaire, en sus de la rénovation du parc d'éclairage public et l'utilisation progressive des lampes économiques (LED) dont le taux dépasse actuellement les 30 % à l'échelle nationale, a-t-il précisé.

Abdelkrim Aouissi a ajouté que cette initiative sera renforcée par "le lancement d'un programme d'utilisation de l'énergie solaire dans l'éclairage public, qui débutera dans un premier temps dans le sud du pays, d'autant plus que l'Etat compte encourager l'industrie locale des lampes économiques afin de réduire la facture d'importation.

N.S.

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

JOURNÉES DE FORMATION SUR LA NUMÉRISATION DES REGISTRES DE DOLÉANCES

La numérisation des registres des requêtes des citoyens et d'échange de correspondances entre la médiation de la République et les divers secteurs et organismes publics sont au centre de journées de formation, ouvertes à Tamarrasset, à l'initiative de la délégation locale du médiateur de la République en direction des directeurs et responsables des secteurs, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Intervenant à cette occasion, le délégué local du médiateur de la République, Dahmane Hamza, a souligné que cette formation, organisée chaque semaine, intervient en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant généralisation de la numérisation

pour prendre en charge les préoccupations des citoyens et d'être en contact avec les divers secteurs et administrations publiques.

"Les représentants des secteurs et organismes sont appelés à informer les citoyens sur la mise à leur disposition des registres de doléances et requêtes au niveau des administrations de la wilaya à l'effet de porter les plaintes et préoccupations des citoyens, notamment des régions reculées, auprès des instances concernées", a-t-il souligné.

Ces journées de formation s'assignent comme objectifs l'amélioration du service public et la promotion des connaissances des personnels chargés des registres pour un meilleur traitement

des requêtes des citoyens et l'amélioration des prestations des structures publiques à la faveur de l'instauration d'une relation de respect, de confiance et de responsabilité, a indiqué M. Dahmane.

La délégation du médiateur de la République de Tamarrasset a reçu, entre janvier et fin novembre dernier, 613 requêtes, dont 541 ont été prises en charge, en plus de l'organisation de 40 visites au niveau des entreprises publiques pour s'enquérir de la situation et état des registres de doléances.

Il s'agit aussi de la tenue de réunions périodiques avec les autorités locales pour le traitement et la prise en charge de questions soulevées par les citoyens.

APS

PHARMACIENS D'OFFICINE

LES SYNDICALISTES DU SNAPO CHEZ AOUN

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, mardi, une délégation du Bureau national du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), conduite par Karim Merghemi, président du syndicat, pour écouter leurs préoccupations liées au secteur des médicaments, indique un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'inscrit dans le cadre de "la concertation et du dialogue permanents avec les partenaires sociaux", a porté sur plusieurs points dont l'organisation du secteur des médicaments à travers le pays, notamment le médicament générique, outre la protection du produit pharmaceutique local", précise la même source.

Après avoir écouté les préoccupations soulevées par le syndicat, le ministre a donné des instructions aux acteurs du secteur de la production pharmaceutique pour la restructuration de l'observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, l'organisation de campagnes de sensibilisation à la qualité du médicament générique et la coordination avec les services des ministères du Commerce et de la Santé sur les compléments alimentaires.

Ali Aoun a donné également des orientations pour la réorganisation de la chaîne de distribution de médicaments pour réguler le marché, affirmant que "les portes du ministère sont toujours ouvertes pour la concertation et la coordination avec les partenaires sociaux", a ajouté la même source.

De son côté, le président du SNAPO s'est félicité du "rôle joué par le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, et des grands efforts consentis pour lever les contraintes et assurer la disponibilité des médicaments sur le marché national", conclut le communiqué.

R.N./avec APS

DOUANES

SAISIE DE PLUS DE 4 MILLIONS D'UNITÉS DE PÉTARDS ET DE PRODUITS PYROTECHNIQUES

Les services des Douanes de Mostaganem ont procédé à la saisie de plus de 4 millions d'unités de pétards et de produits pyrotechniques après contrôle de deux conteneurs, indique mercredi, un communiqué de la Direction générale des Douanes. "Dans le cadre de la régularisation de l'état des marchandises dont les délais de dépôt légal ont expiré, et en application des dispositions du Code des Douanes, les services des Douanes de Mostaganem, ont procédé en coordination avec le secteur d'activité de contrôle douanier de Mostaganem, territoire de compéten-

ce de la Direction régionale de Chlef, au contrôle de deux conteneurs et constaté la présence d'une marchandise prohibée (4.041.600 unités de pétards et de produits pyrotechniques) soigneusement dissimulée dans 190 rouleaux de tissu", précise le communiqué. "La totalité de la marchandise prohibée, objet de contrebande, a été saisie, en application de la législation et du règlement douaniers en vigueur", ajoute la même source précisant que l'affaire a été renvoyée aux juridictions compétentes", détaille le communiqué.

Cette opération s'inscrit "dans le cadre des missions de protection des Douanes algériennes, en vertu desquelles les brigades douanières opérationnelles sont entièrement mobilisées pour protéger l'économie nationale, contre toutes les formes de fraude et de contrebande transfrontalière, et lutter contre tout ce qui peut nuire à la santé et à la sécurité du citoyen et de ses biens", conclut le communiqué.

R.N.

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

ADOPTION D'UN PLAN POUR DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ NATIONAL

Les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations et de l'Agriculture et du Développement rural ont procédé à l'adoption d'un nouveau plan intersectoriel visant à assurer la disponibilité des produits agricoles et alimentaires de large consommation et à développer le système d'approvisionnement du marché national, a indiqué mardi un communiqué du ministère du Commerce.

Un communiqué du ministère du Commerce annonce qu'une réunion de coordination, présidée par les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en présence de cadres des deux secteurs, a porté sur l'approvisionnement du marché national en divers produits agricoles et denrées alimentaires de base et le développement de leur système de distribution.

Lors de cette réunion, les différents résultats enregistrés sur le terrain dans chaque secteur ont été présentés en vue de remédier aux déséquilibres et d'élaborer une feuille de route unifiée pour assurer l'approvisionnement "continu" en produits de large consommation tout en surveillant les prix, selon la même source. Les deux ministres ont insisté, à ce propos, sur "les mesures proactives pour approvisionner le marché en divers biens produits localement ou importés, mettre fin à toute perturbation et stabiliser les prix de tous les produits pendant les périodes de forte demande, sur l'ensemble du territoire national, afin de protéger le pouvoir d'achat du citoyen, conformément aux instructions du président de la République".

La réunion a également porté sur les préparatifs en cours pour assurer la disponibilité des différents produits alimentaires durant le mois sacré et définir les mécanismes nécessaires pour assurer leur disponibilité et leur distribution de manière efficace, conclut le communiqué.

N.S.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

LE FONDS NATIONAL D'INVESTISSEMENT ENTRE AU CAPITAL DE L'USINE FIAT ALGÉRIE

Le Fonds national d'investissement (FNI) vient d'officialiser, mardi, dans un communiqué, son entrée au capital de l'usine Fiat Algérie, et ce, depuis le 12 décembre en cours.

"Le FNI a acté son entrée au capital de PCPA (Stellantis-Fiat) depuis le 12 décembre 2023", a indiqué le fonds public dans le communiqué publié sur son site web, précisant que l'objectif de cette intervention est de "participer au développement d'une industrie automobile en Algérie".

Le groupe Stellantis avait mis en service le 11 décembre en cours une usine automobile de la marque italienne Fiat dans la zone industrielle de Tafraoui (Oran) avec une capacité de production initiale de 60 000 véhicules par an, appelée à atteindre 90 000 véhicules à partir de 2028.

L'usine a employé 300 travailleurs, durant l'année en cours, et 300 autres devraient l'être en 2024, dont une grande partie a été formée dans le cadre d'un programme de coopération entre Stellantis et le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Rappelons que le FNI est une institution financière publique spécialisée, chargée de concourir au financement de l'investissement par l'octroi de prêts aux entreprises ou par des prises de participation en partenariat avec des entreprises locales ou des investisseurs étrangers en vue de la réalisation des objectifs du développement national.

N.S.

PROJET SOLAR 1000 W : RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES PLIS FINANCIERS

Les algériennes Amimer Energie, Cosider et Eurl Bouzida remportent cinq sur les cinq lots

La prise en compte du paramètre intégration locale a favorisé les entreprises algériennes dans ce marché portant réalisation de cinq centrales photovoltaïques d'une capacité au total de 1 000 MW.



C'est ce qui ressort des résultats provisoires de l'ouverture des plis financiers inhérent à l'appel d'offres Solar 1 000 MW. De façon plus précise, la société privée algérienne Amimer Energie a surmonté l'échec de ses soumissions à l'appel d'offres 2 000 MW en remportant les lots 1 et 2. Cosider, qui est restée associée à l'italienne Fimer, le spécialiste international des onduleurs, a réussi de nouveau à décrocher 2 lots : les lots 4 et 5. Le turc Ozgun, qui a remporté un lot parmi les 14 lots proposés dans l'appel d'offres 2 000 MW, a réussi cette fois-ci à remporter le lot 3 en association avec la société algérienne Eurl Bouzida. Les autres sociétés algériennes qui ont soumissionné telles que Sarpi, la filiale de Sonatrach, n'ont décroché aucun lot. La

déception est passée côté chinois où aucune société soumissionnaire ne s'est imposée. Il s'agit notamment du consortium CWE-HXCC-YREC, CSCEC Algérie, du groupement Powerchina-Sino hydro, CRCEG. Dans le détail, le lot 1 porte sur la réalisation d'une centrale photovoltaïque de 50 MW à Beni Ounif, à Béchar. Le second lot porte sur une installation. Le troisième lot concerne la réalisation d'une centrale de 300 MW à Hassi Dalaâ. Le quatrième lot porte sur la réalisation d'une centrale photovoltaïque de 300 MW à Foulia. Le lot 5 porte sur une installation de 250 MW à Temacine. Le prix du kilowatt/heure, le moins disant, critère le plus déterminant, est de 5,7 dinars dans le lot numéro 2. Dans

le quatrième lot, il est de 4,4 dinars. Il est de 6,1 dinars dans le lot numéro 5. Ces prix du kilowatt/heure sont très bas. Un objectif recherché par Sonelgaz. Ils peuvent se comparer aux prix les plus bas du kw/heure solaire dans le monde. Les délais de réalisation proposés ne sont pas également très longs : entre 10 et 22 mois. La société privée Amimer se propose un délai de 10 mois pour réaliser la centrale photovoltaïque inhérente au lot numéro 2. Il faut savoir qu'Amimer Energie a déjà réalisé une centrale photovoltaïque de 25 MW pour le compte de Sonelgaz. Concernant l'intégration, les sociétés locales peuvent s'impliquer dans cet appel d'offres en réalisant comme Amimer Energie les travaux de génie civil, la fourniture de supports,

de câbles électriques. Amimer Energie avait acquis les transformateurs de l'ENEL d'Azazga pour sa centrale photovoltaïque de 25 MW. Les fabricants locaux de transformateurs peuvent donc s'impliquer dans ces programmes de Sonelgaz en matière de développement de l'énergie solaire.

Enfin, un responsable de Sonelgaz a indiqué que les contrats concernant ces cinq lots seront signés dans les prochains jours, voire avant fin 2023. Ce qui pourrait être le cas pour l'appel d'offres 2 000 MW.

Dans la foulée, Sonelgaz compte lancer en janvier prochain un nouvel appel d'offres portant réalisation de centrales photovoltaïques d'une capacité de 3 000 MW.

Par Khaled Remouche

ENERGIE

UN ÉNORME ACCORD GAZIER EUROPÉEN D'UNE VALEUR DE 55 MILLIARDS DE DOLLARS

La société norvégienne Equinor a annoncé avoir conclu un important accord gazier européen à long terme avec la société publique allemande SEFE.

Aux termes de l'accord, l'entreprise norvégienne exportera 11 térawattheures de gaz (10 milliards de mètres cubes) par an, à partir du 1^{er} janvier prochain (2024) jusqu'en 2034, selon ce qu'a évalué la plateforme spécialisée dans l'énergie.

Habituellement, les pays européens utilisent les unités de mesure « gigawatt » et « térawatt » dans leurs transactions de gaz, ainsi que (gigawattheure = 3,2 millions de pieds cubes de gaz) et (térawattheure = 3,2 milliards de pieds cubes

de gaz). Dans un communiqué de presse publié sur son site officiel, Equinor a déclaré que les volumes annuels d'importations de gaz convenus équivalaient à un tiers de la demande de gaz du secteur industriel en Allemagne, la plus grande économie européenne.

Cet accord est l'un des plus importants accords gaziers jamais conclus par Equinor, après l'accord sur la vente du champ géant de Troll en Norvège en 1986. L'accord gazier intervient à la lumière des efforts inlassables de l'Allemagne pour rechercher des fournisseurs alternatifs pour la Russie - l'ancien principal fournisseur -, dont les approvisionnements ont été interrompus à la suite de la guerre en Ukraine l'année

dernière (2022). Berlin a nationalisé SEFE, ou Securing Energy for Europe, la branche allemande de la société russe Gazprom, lors de la crise énergétique de l'année dernière.

L'accord entre Equinor et SEFE comprend une option qui permet le flux continu d'un total de 319 térawattheures (environ 29 milliards de mètres cubes) de gaz vers l'Allemagne pendant 5 ans supplémentaires, sur la base de conditions qui reflètent les prix du marché du gaz.

La valeur de l'accord est de 50 milliards d'euros (55 milliards de dollars américains), selon les prix actuels du gaz sur le marché, selon l'agence Reuters.

M.H.

ORAN

La consommation des crédits financiers indispensable

Les dispositions de la loi organique relative aux lois de finance introduit un nouveau cadre budgétaire qui impose aux responsables des normes et objectifs dont ils sont redevables en matière de consommation des crédits budgétaires.

L'inspecteur général de la Direction générale du budget au ministère des Finances, Zargout Djamel, a souligné mardi à Oran, l'importance de la bonne utilisation de l'argent public dans la gestion et la consommation des crédits financiers. Dans son intervention, lors d'une journée d'étude sur l'application de la loi organique 15-18 relative aux lois de finance, M. Zargout a appelé à "faire davantage d'efforts pour concrétiser les nouvelles dispositions apportées par cette loi, qui encadreront l'élaboration d'un nouveau cadre budgétaire visant à faire bon usage des deniers publics". Il a rappelé que "dans le passé, les crédits financiers étaient accordés aux responsables pour consommer les sommes allouées au cours de l'année. Aujourd'hui, le concept a changé dans la nouvelle loi, de sorte que les crédits financiers sont accordés aux responsables et des normes et objectifs leur sont fixés, dont ils sont tenus responsables, à condition qu'ils soumettent des rapports sur la manière dont ces fonds sont dépensés en vue d'instaurer des règles de transparence et de bonne gestion de l'argent public". Pour sa part, la Directrice adjointe des études juridiques à la Direction générale du budget du ministère des Finances, Hadj Ali Nassima, a déclaré que la loi organique 15-18 relative aux lois de finances a introduit une "nouvelle manière de gérer les finances publiques, basée sur l'approche de la performance et le passage de l'approche de la gestion par les moyens à la gestion par les objectifs". Elle a, en outre, souligné que "le budget de l'Etat, depuis 2023, date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi, est présenté sous forme de portefeuilles de sous-programmes et d'activités, afin de permettre aux



intervenants de l'exécution du budget de contrôler les procédures et le décaissement de crédits financiers, notamment dans le domaine des investissements publics, qui ont une relation directe avec le citoyen". Dans le même contexte, elle a indiqué que "les opérations ou projets ne peuvent être enregistrés que lorsque les études sont prêtes, afin d'éviter une réévaluation et d'être mises en œuvre dans les délais spécifiés". Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a souligné, de son côté, que le lancement de la mise en œuvre de la loi organique 15-18 portant lois de finances devra "renforcer le contrôle et l'évaluation des performances de différents

secteurs qui interviennent dans le cadre des nouvelles orientations de la gestion du budget de l'Etat et la réforme budgétaire". Il a ajouté que "ce changement structurel de la gestion des finances publiques de l'Etat, à travers cette loi, permettra de lier le budget général à la politique économique et sociale de l'Etat, et d'introduire la notion de transparence, en permettant au citoyen de visualiser diverses données et différentes règles pour les secteurs". Il a également relevé que "la nouvelle loi organique a marqué le passage d'un budget unilatéral d'équipement et de gestion à un budget d'objectifs et de résultats, introduisant un change-

ment profond dans la gestion des fonds publics dans le but de rationaliser les dépenses, concrétiser les mécanismes de contrôle en vue de la protection des deniers publics". Cette rencontre, initiée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en collaboration avec le ministère des Finances et la Direction générale du budget, a vu la participation des Secrétaires généraux et Secrétaires du trésor public, des Contrôleurs financiers des wilayas d'Oran, Mascara, Saïda, les chefs de daïras et les présidents d'APC de la wilaya d'Oran.

R.R

TIZI OUZOU/ EMPLOI ET ENTREPRENEURIAT : RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LES PERFORMANCES DES ENTREPRENEURS

Les participants au 1er Forum sur l'emploi et l'entrepreneuriat tenu les 17 et 18 décembre à Tizi-Ouzou, ont adopté lundi, une série de recommandations visant à améliorer les performances des jeunes entrepreneurs. Les travaux du Forum intitulé "l'emploi et l'entrepreneuriat en Algérie: réalité et perspectives", organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ont pris fin avec l'adoption d'une série de recommandations visant à valoriser l'entrepreneuriat et améliorer ses performances de manière à servir l'économie nationale et à contribuer à la résorption du chômage et à l'amélioration de l'environnement de travail dans le pays.

Les principales recommandations ayant couronné les travaux de 8 ateliers interactifs, ont porté notamment sur la nécessité de procéder à la révision des textes de loi régulant notamment l'activité de l'entrepreneur, le commerce électronique, et l'entrepreneuriat social, en tant que nouveau concept, ainsi que la fiscalité. Il a été recommandé, en outre, le développement de nouveaux programmes en vue d'accompagner les porteurs de projets innovants. Intervenant à l'issue de la cérémonie de clôture, le vice-président du CSJ, Mohamed Amine Belaidouni a estimé que cet événement était "le début d'une nouvelle ère d'évaluation des politiques publiques liées à l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes". De son côté, le wali de Tizi-Ouzou, Djilali Doumi, qui intervenait par la même occasion, a salué le travail de diagnostic réalisé par les jeunes participants à cette rencontre à la fois économique et sociale, soulignant l'importance de l'accompagnement des entreprises. 300 jeunes entrepreneurs ont pris part au forum qui se voulait une occasion pour les promoteurs de start-up et de micro et moyennes entreprises, les porteurs d'idées et de projets innovants et les académiciens, ainsi que les différentes catégories de jeunes, d'œuvrer à élargir la recherche et le débat autour de l'entrepreneuriat et à examiner les alternatives à même de contribuer à l'amélioration des indicateurs du marché d'emploi.

APS

EL-OUED :

PLUS DE 80 EXPOSANTS AU 7^E SALON NATIONAL "AGRO-SOUF"

Pas moins de 85 exposants prennent part au 7^e Salon national de l'agriculture saharienne "Agro-Souf", ouvert lundi à El-Oued, a-t-on appris des organisateurs. Il s'agit d'opérateurs économiques nationaux publics et privés, dont ceux ayant un impact positif sur le développement de l'agriculture saharienne en matière d'amélioration du rendement de la production végétale et animale, a déclaré à l'APS le président du comité d'organisation, Fayçal Houamdi. De nombreux organismes administratifs et financiers ainsi que des compagnies d'assurances participent à cet événement économique pour présenter

leurs services ayant trait aux dispositifs d'aide à l'accès au financement bancaire et d'assurances agricoles destinés aux agriculteurs. Cette nouvelle édition est marquée également par la participation de deux opérateurs économiques étrangers (Japon et France) activant dans le domaine de la production de semences, fertilisants, pesticides et autres médicaments à usage vétérinaire, en plus de bureaux d'études spécialisés en développement agricole. L'objectif de cette exposition est de mettre en lumière les mécanismes d'accompagnement et de soutien mis en place par le secteur au profit des agricul-

teurs afin de leur permettre d'améliorer la production en termes de quantité et de qualité, et d'ouvrir de nouvelles opportunités de concurrences dans le marché international, ont souligné les organisateurs. Le programme de la 7^e édition d'Agro-Souf prévoit, en outre, un forum sur l'agriculture saharienne sous le thème "Les cultures stratégiques dans le Sud : le pari de la sécurité alimentaire durable", a fait savoir le chargé de communication de cette rencontre scientifique. Totalisant une trentaine de conférences animées par une pléiade d'universitaires et de professionnels, cette rencontre s'articule

autour des questions et problématiques relatives à l'agriculture saharienne, entre autres, le développement des filières stratégiques, l'accès au foncier agricole, l'investissement et l'utilisation des énergies renouvelables. S'étalant sur quatre jours (18-21 décembre), le 7^e salon de l'agriculture saharienne Agro-Souf 2023 est organisé par l'entreprise "El-Fahd Expo" en collaboration avec la direction des services agricoles, la chambre d'agriculture et l'école supérieure d'agronomie saharienne "Chahid Hamma Lakhdar" d'El-Oued.

APS

RADIO LOCALE DE BOUIRA

24 HEURES SUR 24 D'ÉMISSION

La radio locale de Bouira émettra 24/24 heures à partir du 13 février 2024, a annoncé mardi à Bouira le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, à l'ouverture d'une cérémonie célébrant le 15^e anniversaire de la création de cette radio. "Pour assurer plus d'accompagnement des efforts de développement dans la wilaya de Bouira, l'administration de la radio algérienne a décidé d'augmenter le volume horaire de diffusion de cette station à 24/24 heures à partir du 13 février prochain (2024)", a affirmé

M. Baghali lors de la cérémonie qui s'est déroulée en présence du directeur général de Télédiffusion d'Algérie (TDA), Rachid Bestam, ainsi que du wali Abdelkrim Laâmour, ainsi que des journalistes et correspondants locaux. Lancée en 2008, la radio locale de Bouira avait entamé sa diffusion avec un volume horaire de 7 heures/jour, puis 10h/jour, avant d'atteindre actuellement 13 heures/jour. Dans son allocution d'ouverture, M. Baghali a mis l'accent sur le rôle important que jouent les radios, locales et nationale, dans le développement socioéconomique du pays, grâce, a-t-il dit, à "un accompagnement permanent" des entreprises émergentes et innovantes à travers le pays. A l'occa-

sion de la même cérémonie, une exposition a été organisée par de jeunes étudiants de l'université Akli Mohand Oulhadj en relation avec leurs petites entreprises portant sur divers projets d'innovation et de technologie. En marge de la cérémonie, un reportage dédié aux différentes émissions radiophoniques et autres couvertures médiatiques assurées par la radio de Bouira pour accompagner le processus de développement local, et répondre aux aspirations des citoyens en matière d'information, a été diffusé. "La radio nationale est une entreprise citoyenne qui assume sa responsabilité pour préserver l'unité du pays et l'homogénéité sociale", a souligné M. Baghali.

APS

LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE POTENTIEL LARGEMENT

Alors que la superficie de 80 % des fermes recensées sur le continent est inférieure à 2 hectares, le rapport souligne que la micro-assurance agricole peut constituer une niche prometteuse qui permettrait de toucher des centaines de milliers de petits exploitants. Avec des projets très dépendants des financements apportés par des donateurs internationaux et une faible implication des assureurs privés, le secteur de l'assurance agricole reste peu développé en Afrique malgré l'immense gisement d'opportunités qu'il offre dans un contexte de recrudescence des événements climatiques extrêmes, souligne un rapport publié le 12 décembre par Ecofin Pro, la plateforme de l'agence Ecofin dédiée aux professionnels.

millions de dollars. Les deux autres marchés avec des primes dépassant la barre des 10 millions de dollars sont la Zambie et le Nigeria.

Plus généralement, les producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest et du Centre figurent parmi les moins assurés de la planète.

DES INITIATIVES PORTÉES PAR LES GOUVERNEMENTS

Le rapport indique également que l'assurance agricole a connu un véritable engouement de la part des gouvernements africains, qui y voient un moyen de limiter l'impact des catastrophes sur les revenus des petits producteurs et de renforcer la résilience des communautés dans un contexte de changement climatique. Avec le soutien de certains acteurs privés du secteur de l'assurance et les organisations internationales, diverses initiatives ont ainsi fleuri dans de nombreux pays du continent surtout dans l'assurance indiciaire qui est perçue comme plus pertinente pour gérer les risques climatiques qui pèsent sur la production. Au Zimbabwe, la société Blue Marble Microinsurance, joint-venture entre des leaders mondiaux de l'assurance, a par exemple lancé, en novembre 2016, un projet pilote d'assurance indiciaire climatique qui permet d'offrir des services de micro-assurance aux petits agriculteurs. Avec l'assureur Old Mutual et le soutien du Programme alimentaire mondial (PAM), le projet prend en compte les risques comme les pluies excessives, les sécheresses et les cyclones. L'initiative aurait touché 25 000 personnes en 2021/2022 et aurait déjà versé plus de 200 000 \$ depuis début 2023. Au Maroc, le gouvernement a annoncé en décembre 2022, qu'il entendait fournir une assurance multirisque climatique pour une superficie de 1,2 million d'hectares de terres agricoles en 2022/2023, soit environ 14 % de la surface agricole totale du pays estimée à 8,7 millions d'hectares. Cette assurance multirisque climatique offre une protection complète des cultures contre six risques climatiques, à savoir la sécheresse, le froid, le gel, les vents forts et sablonneux, et le débordement des eaux, selon la Mutuelle agricole marocaine d'assurance (MAMDA). Des initiatives similaires ont été aussi lancées au Kenya, au Cameroun, au Burkina Faso, au Sénégal, au Bénin et au Nigeria. À côté du secteur public, les assureurs privés peuvent jouer un rôle prépondérant dans le développement de l'assurance agricole. Avec la recrudescence des événements extrêmes en raison du changement climatique, le besoin sera plus important pour aider le secteur agricole à faire face aux risques accrus qui pèsent sur la sécurité alimentaire. Le dernier rapport d'évaluation de la FAO montre que 8 % du PIB agricole a été affecté entre 1991 et 2021 par des événements climatiques extrêmes comme les sécheresses prolongées et les inondations, soit le double de l'Asie et un niveau légèrement supérieur à celui enregistré en Europe et en Amérique (7,5 %). Ces dégâts considérables montrent que des opportunités existent pour les assureurs de développer des produits adaptés aux besoins des producteurs africains. La micro-assurance agricole constitue dans ce cadre une niche prometteuse pouvant permettre de toucher les acteurs à faibles revenus sur le continent africain, qui abrite 51 millions de fermes dont 80 % ont une superficie inférieure à 2 hectares.

PLUSIEURS DÉFIS À RELEVER

Selon le rapport « État des lieux de la micro-assurance 2022 » du Microinsurance Network, copublié avec la Fondation Munich Re, la valeur poten-



tielle du marché de la micro-assurance agricole en Afrique pourrait atteindre 7 milliards de dollars en Afrique. Avec un tel potentiel, les acteurs du secteur ont tout à gagner dans le développement des produits d'assurance agricole sur le continent. Plusieurs écueils restent cependant à surmonter. Il s'agit en premier lieu du défi de vulgarisation du concept de l'assurance agricole auprès des bénéficiaires. D'autant plus que le principe même de l'assurance peut paraître flou chez les exploitants étant donné que le paiement de l'indemnité n'a lieu que lorsque le dommage assuré survient. Si le dommage assuré n'arrive pas pendant des années, le paiement d'indemnité n'aura pas lieu. Cela peut susciter la méfiance des agriculteurs. Le second défi concerne le manque de viabilité financière des projets d'assurance agricoles sur le continent. Ces projets ne peuvent pas jusqu'ici se passer de subventions, des prêts ou de dons des institutions internationales. Ce problème de viabilité financière peut être résolu, par un plus grand engagement des gouvernements africains dans le soutien aux compagnies d'assurance. Le coût élevé des produits d'assurance, qui sont encore peu subventionnés en Afrique, constitue également un obstacle au développement de l'assurance agricole. 2 % seulement des produits de micro-assurance agricole ont été enregistrés comme totalement subventionnés en Afrique, contre 40 % en Amérique latine et dans les Caraïbes et 20 % en Asie. Et last but not least, le risque de base représente un défi de taille de l'assurance agricole en Afrique, en particulier de l'assurance indiciaire. Ce risque qui désigne l'occurrence d'un décalage entre le dommage évalué par l'indice et la perte réelle subie par l'agriculteur assuré, peut conduire à une situation dans laquelle un exploitant peut payer une prime d'assurance et ne pas recevoir d'indemnisation en cas de sinistre. Ceci peut être lié à un défaut dans la qualité des données, dans leur modélisation, ou à la géographie. Il faut noter que certaines données climatiques pour être fiables, ont besoin d'être évaluées sur une période de 30 ans.

Il faut savoir que près de 735 millions de personnes dans le monde font face à une sous-alimentation en raison de multiples facteurs allant de la dégradation du climat au ralentissement économique. Ce contexte nutritionnel critique mobilise de nombreuses institutions des Nations unies. La FAO cherche à rassembler 1,8 milliard \$ pour appuyer la production alimentaire dans le monde en 2024. C'est ce qu'a indiqué l'organisme onusien dans un communiqué

publié le 11 décembre. L'organisme devrait permettre à 100 millions de personnes d'avoir un accès aux services de production. L'impact des événements climatiques sévères dans le monde est de plus en plus préoccupant pour leurs populations. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a renforcé son soutien aux populations vulnérables et a transféré des fonds directs d'assistance humanitaire. L'impact des événements climatiques est de plus en plus évident. « En 2022, l'appui d'urgence a permis à 23 millions de personnes de produire leur nourriture. Les besoins de la population ont été estimés à 282 millions de personnes. L'ONU a appelé à un appel humanitaire de 180,5 millions de personnes. Le Centre national de données (Nigeria, République démocratique du Congo, Afrique, en RD Congo). Pour rappel, 282 millions de personnes sont sous-alimentées. Le Groupe de travail de l'ONU sur la sécurité alimentaire a présenté

Le secteur de l'assurance agricole reste peu développé en Afrique malgré l'immense gisement d'opportunités qu'il offre dans un contexte de recrudescence des événements climatiques extrêmes.

Intitulé « L'assurance agricole en Afrique : un essor timide, mais un marché prometteur », le rapport précise que ce segment du marché de l'assurance est encore embryonnaire sur le continent. A peine, 1% des petits agriculteurs africains étaient assurés en 2016/2017 contre 15% en Amérique latine et près de 50 % en Asie.

Selon les données d'Allianz Re, les primes d'assurance agricole ont atteint 320 millions de dollars en Afrique en 2020, soit moins de 2 % du total des primes relatives à l'assurance non-vie. Au plan mondial, le continent fait figure de petit poucet. Il représente moins de 1 % du volume global des primes estimé à 46 milliards de dollars, le marché étant dominé par les États-Unis et la Chine qui cumulent à eux deux 27 milliards de dollars de primes. Outre sa taille réduite, le marché africain de l'assurance agricole est très inégalement réparti. L'Afrique du Sud est de loin le premier marché du continent, avec plus de 100 millions de dollars de primes en 2020. La nation arc-en-ciel est suivie de très loin par le Maroc et le Botswana, qui cumulent des primes comprises entre 20 millions et 40

UN MILLIARD EN FAVEUR D'AGRICULTURE
Le Groupe de travail de l'ONU sur la sécurité alimentaire a présenté

E EN AFRIQUE

LE SECTEUR AGRICOLE, UN ÉNORME BESOIN SOUS-EXPLOITÉ



12 décembre dernier. Cette enveloppe vise à permettre concrètement de soutenir 43 millions de personnes dans le monde à travers des intrants et à d'autres moyens de production. D'après la FAO, en moyenne deux personnes sur trois souffrent d'une insécurité alimentaire et le monde dépendent de l'agriculture pour leurs revenus. Dans un tel contexte, l'objectif est de renforcer les capacités de production des agriculteurs combinées plus globalement aux services vétérinaires et aux distributions. Les interventions représentent une façon plus efficace de répondre aux besoins humanitaires. Même si l'aide d'urgence à l'agriculture représente actuellement que 4 % des fonds alloués à l'alimentation, la FAO estime que cette branche permet de maximiser l'impact des interventions dans les communautés. En 2022, avec seulement 598 millions de dollars, l'aide à la production agricole a permis de nourrir 29 millions de personnes dans 29 pays de l'Afrique, pour leur permettre de satisfaire les besoins de leurs familles pendant 11 mois. La production agricole a généré 2,75 milliards de dollars de revenus, soit un retour de 6 \$ pour chaque dollar investi par l'organisme onusien. Il faut noter que l'appel de la FAO intervient dans un contexte global marqué par l'aggravation de la crise alimentaire dans plusieurs régions du monde à cause des conditions climatiques extrêmes, des conflits et de l'instabilité économique. L'ONU a d'ailleurs lancé récemment un plan d'urgence de 46,4 milliards de dollars pour soutenir 120 millions de personnes dans le monde en 2024. Dans ce total, un montant de 1,2 milliard de dollars est prévu pour aider 32,3 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre, notamment au Mali, au Burkina Faso, au Cameroun, au Tchad, en Centrafrique et au Niger.

En 2022, selon les Nations unies, environ 250 millions d'Africains ont fait face à une sous-nutrition, soit 57 millions de personnes de plus depuis le début de la pandémie de COVID-19 en 2020.

UN MILLIARD DE DOLLARS POUR PROTÉGER 43 MILLIONS D'AGRICULTEURS EN AFRIQUE

La Banque africaine de développement a présenté son projet de facilité d'un milliard de dollars visant à fournir une assurance contre les graves conséquences du changement climatique à plus de 40 millions d'agriculteurs à travers le continent.

Une facilité d'assurance d'un milliard de dollars de la Banque africaine de développement pour protéger des millions d'agriculteurs en Afrique. La BAD a présenté le projet à l'occasion de la Cop 28 à Dubaï. A l'occasion, Adesina, président de la Banque africaine de développement, a déclaré que la Facilité africaine d'assurance contre les risques climatiques pour l'adaptation (ACRIFA) vise à mobiliser un milliard de dollars de financements concessionnels, de capitaux à haut risque et de dons pour soutenir le secteur agricole de l'assurance. La facilité est conçue pour protéger les agriculteurs et les pays contre les phénomènes météorologiques catastrophiques et pour stimuler les investissements du secteur privé dans l'agriculture en atténuant les risques. « Nous devons soutenir les agriculteurs, et non les abandonner, face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes tels que la sécheresse, les inondations et les infestations de ravageurs... Nous devons veiller à ce que les agriculteurs et les acteurs de la chaîne de valeur agricole soient couverts par une assurance à grande échelle », a déclaré le président de la Banque. Il a par ailleurs indiqué que, plus de 97 % des agriculteurs en Afrique n'ont pas d'assurance agricole. « Leur seule assurance est la prière... lorsqu'ils sèment, ils prient pour qu'il pleuve. Lorsqu'ils récoltent, ils prient pour qu'il n'y ait pas de pluies ou de ravageurs, et lorsqu'ils commercialisent leurs récoltes, ils prient pour que les cours ne s'effondrent pas. » La réussite du déploiement de la facilité dépendra en grande partie de partenariats tels que le Programme alimentaire mondial pour fournir des services aux clients. « La crise climatique affecte les communautés agricoles à travers l'Afrique. Ce programme jouera un rôle important dans la protection des petits exploitants agricoles, des éleveurs et des petites entreprises contre les chocs climatiques », a déclaré Cindy McCain, directrice exécutive du Programme alimentaire mondial. « Nous sommes ravis de notre partenariat croissant avec la Banque africaine de développement, qui nous permet d'offrir davantage de soutien aux gouvernements dans leur réponse à la crise climatique », a-t-elle ajouté. Dévoilée lors du Sommet africain sur le climat qui s'est tenu à Nairobi en septembre, l'ACRIFA réunit des gouvernements, des agences de développement, le secteur des assurances et le secteur privé. Au cours de la présentation, Ibrahim Dione, secrétaire général adjoint des Nations unies et directeur général de l'African Risk Capacity Group, ainsi que Bogolo Kenewendo, conseiller spécial du champion de haut niveau des Nations unies pour le changement climatique, ont déclaré que l'ACRIFA stimulera l'investissement et la résilience dans les systèmes agroalimentaires du continent.

La présentation a été suivie d'une table ronde sur la façon dont le déploiement et l'utilisation à grande échelle de solutions d'assurance de qualité liées au risque climatique peuvent renforcer la sécurité alimentaire de l'Afrique et ouvrir des débouchés commerciaux pour le secteur mondial de l'assurance. Michelle Kigari, responsable des relations gouvernementales au One Acre Fund, a déclaré : « L'assurance est absolument essentielle pour renforcer la résilience, une résilience significative, pour les agriculteurs africains », et a ajouté : « Les agriculteurs ne

sont pas en mesure de rebondir après certains chocs s'ils ne disposent pas d'un filet de sécurité, et l'assurance aide à construire ce filet de sécurité. » Hassan Bashir, fondateur de Takaful Insurance Group of Africa et conseiller principal de l'ACRIFA, a exhorté les compagnies d'assurance à envisager de fournir une couverture d'assurance à des groupes d'agriculteurs à grande échelle. « L'Afrique est nourrie par le secteur agricole, qui est également le plus grand pourvoyeur d'emplois, mais nous le définissons comme un secteur d'activité risqué. L'agriculture n'est pas risquée — la vie en dépend », a déclaré M. Bashir. « Dès lors que vous disposez de données, il y a transparence, et la transparence crée la confiance. Si vous parvenez à apporter cette transparence tout au long de la chaîne de valeur, vous serez alors en mesure d'apporter la confiance, de meilleurs investisseurs et un meilleur soutien aux agriculteurs », a déclaré Kate Kallot, PDG d'Amini AI, une startup d'intelligence artificielle qui s'attaque au problème de la pénurie de données sur l'environnement en Afrique. L'accès à des données de qualité, précises et fiables demeure un défi de taille pour de nombreux investisseurs dans tous les secteurs en Afrique, un problème soulevé par Hope Murera, directrice générale et PDG du centre de formation des assureurs Zep-Re Academy et membre du conseil d'administration d'Acre Fund : « La Zep-Re Academy accomplit sa part du travail, mais ce n'est pas suffisant. Nous avons parlé de données. Comment pouvons-nous obtenir des données afin de fixer des prix corrects ? » « Nous sommes meilleurs ensemble », a déclaré Bridget Gainer, responsable mondiale des affaires publiques et des politiques de Aon, l'une des plus grandes sociétés de gestion des risques au monde. « Le marché de l'assurance en Afrique est énorme. Cette Facilité réunira les principaux acteurs afin de faciliter la mise en œuvre à grande échelle, d'établir des liens entre les acteurs et de permettre aux assurances d'atteindre un plus grand nombre de personnes parmi les plus vulnérables du continent », a déclaré Beth Dunford, vice-présidente chargée de l'Agriculture et du Développement humain et social de la Banque africaine de développement.

DES PROJETS POUR AGRO-INDUSTRIALISER L'AFRIQUE

« L'agriculture doit devenir le nouveau pétrole de l'Afrique », déclarait Akinwumi Adesina, président de la BAD, lors de l'inauguration du sommet « Nourrir l'Afrique : Souveraineté alimentaire et résilience », tenu fin janvier 2023 à Dakar, au Sénégal. « Si l'un des principaux objectifs de la Banque était d'attirer le financement privé pour ses projets, l'intervention du directeur du fonds d'investissement privé nigérian Verod Capital explique l'enjeu : « Je sais que nous parlons de l'avenir de l'Afrique comme étant celui des petits exploitants agricoles, mais (...), il est vraiment difficile de trouver une gouvernance à ce niveau », souligne CADTM. « Les petits exploitants agricoles ne sont pas les entreprises les plus efficaces. Leur pouvoir de négociation est limité, ils disposent de moins d'argent pour investir dans les infrastructures nécessaires à une agriculture plus efficace et pour acheminer leurs produits vers les marchés (...). Nous avons donc besoin d'entreprises de plus grande taille dans lesquelles nous pouvons déployer des capitaux. Je pense que cela attirera davantage de capitaux privés. » Verod est un des

70 fonds d'investissement privés dans lesquels la BAD est actionnaire », ajoute la même source. « En termes financiers, la Banque a un poids certain dans le continent. Elle dispose actuellement de 240 milliards de dollars à investir et d'un portefeuille de 56,6 milliards déjà investis. Les principaux secteurs concernés par ce portefeuille sont : le transport (27%), l'électricité (20%), la finance (18%) et l'agriculture (13%) », selon cette source. Parmi les décisions, l'accord de mise en œuvre des « Pactes de fourniture de denrées alimentaires et de produits agricoles » pour 40 pays pendant les 5 prochaines années. Loin de valoriser l'agro-biodiversité qui est la richesse de l'Afrique, les pactes visent à promouvoir principalement le maïs, le blé, le riz, le soja et le palmier à huile. L'objectif est d'augmenter leurs rendements à travers l'industrialisation des « chaînes de valeur », qui s'étendront à l'élevage, au secteur laitier et à la pêche. Pour ce faire, les pactes vont promouvoir la mécanisation, les semences certifiées, les engrais chimiques et les pesticides, souvent via une exonération fiscale sur les importations et d'autres types de subventions.

A ce jour, rappelle cette source, 1 161 projets en relation avec l'agriculture ont été finalisés ou approuvés, pour l'équivalent de 18,4 milliards de dollars. En 2022, ce secteur représentait 23 % (1,9 milliard de dollars) de ses prêts, dons et prises de participations ainsi que des garanties approuvées. Le programme « Nourrir l'Afrique » s'est taillé la part du lion avec 1,7 milliard. « Ces fonds auraient servi notamment pour construire ou réhabiliter 1 682 km de routes et fournir 2 605 tonnes d'intrants agricoles (engrais, semences, pesticides). Entre 2016 et 2025, « Nourrir l'Afrique » a prévu un investissement de 24 milliards de dollars afin de transformer l'agriculture africaine ». Selon la BAD, le marché agroalimentaire africain aurait le potentiel d'atteindre une valeur de 1 000 milliards de dollars en 2030. Mais pour cela, il faudrait supprimer les « obstacles au développement agricole ». Ceux-ci résideraient dans le fait qu'une majorité des exploitations sont de petite taille, et dans le manque d'infrastructures et de financement. Pour pallier cela, la BAD propose de miser sur les investissements du secteur privé, qui permettraient « d'accroître la productivité locale, développer des infrastructures de soutien, des systèmes agricoles intelligents face au climat et introduire des améliorations tout au long des chaînes de valeur alimentaires ». L'objectif principal est « l'agro-industrialisation ». Ce que la BAD entend par là, c'est le passage d'une activité agricole diversifiée axée sur la subsistance à une agriculture à vocation commerciale avec un meilleur accès aux marchés et à l'agro-industrie. Pour cela, elle a divisé le continent en zones dans lesquelles certaines filières doivent être priorisées : le blé en Afrique du Nord ; le sorgho, le millet, le niébé et l'élevage au Sahel ; le riz en Afrique de l'Ouest ; le maïs, le soja, l'élevage et le secteur laitier dans la Savane de Guinée ; le cacao, le café, l'anacarde, le palmier à huile, l'horticulture et la pêche dans tout le continent. Les experts rappellent qu'en 2017, la BAD a lancé l'initiative « Technologies pour la transformation de l'agriculture en Afrique » (TAAT), afin de réduire les importations alimentaires africaines. Depuis sa création, TAAT aurait mobilisé plus de 800 millions de dollars. L'un des buts est d'avancer vers des investissements commerciaux régionaux pour des entreprises de semences.

Par Amel B. et Agences

BURKINA FASO

LA MINE ESSAKANE PEUT LIVRER EN MOYENNE PLUS DE 11 TONNES D'OR PAR AN JUSQU'EN 2028

Malgré la menace terroriste qui a incité certaines compagnies à arrêter ou réduire leurs activités au Burkina Faso, d'autres investisseurs maintiennent leurs opérations dans le pays. C'est notamment le cas du canadien Iamgold. Au Burkina Faso, la mine d'or Essakane peut livrer 2,4 millions d'onces sur la période 2023 à 2028, soit en moyenne 400 300 onces (11,35 tonnes) d'or par an. C'est ce qu'il faut retenir du plan minier actualisé publié le 18 décembre par le propriétaire canadien, Iamgold. Les dépenses d'investissement sur la durée de vie restante de la mine sont par ailleurs estimées à 502,7 millions de dollars. La compagnie minière précise que ces prévisions s'appuient sur une mise à jour de l'estimation du potentiel minéral du projet. Essakane hébergerait, au 30 septembre 2023, 1,9 million d'onces de réserves minérales, en hausse de 21 %, et 3,1 millions d'onces de ressources minérales, en hausse de 37 %. Pour rappel, la mine d'or Essakane est entrée en production commerciale en juillet 2010. Détenu à 90 % par Iamgold et à 10 % par le gouvernement du Burkina Faso, elle a contribué à la production nationale d'or l'année dernière avec 480 000 onces livrées, soit 13,60 tonnes d'or. En 2023, Iamgold compte produire à Essakane un maximum de 422 000 onces d'or.

In Agence Ecofin

UNE FILIÈRE AUX POTENTIELS ÉNORMES LE NIGERIA VISE LA PRODUCTION DE 500 000 TONNES DE NOIX DE COCO D'ICI 2025

Au Nigeria, les autorités ciblent une production de 500 000 tonnes de noix de coco d'ici la fin 2025 contre environ 225 000 tonnes actuellement. L'annonce a été faite par Abubakar Kyari, ministre de l'Agriculture, en marge de la 10^e édition du Festival international dédié au fruit qui se tenait le 9 décembre à Badagry, dans l'État de Lagos. Cette ambition devrait permettre au pays de développer l'offre locale pour la consommation intérieure et les besoins d'exportation sur un marché international où les produits dérivés connaissent un véritable engouement depuis une dizaine d'années. Le marché justement s'élargit de plus en plus. Une expansion favorisée surtout par le développement des entreprises de transformation des produits agricoles. Un optimisme justifié, d'autant que la filière coco du Nigeria renferme des potentiels encore inexploités. Par exemple, sur 1,2 million d'hectares de terres arables disponibles, seuls 36.000 sont actuellement exploités.

In Agence

NIGÉRIA

TotalEnergies prêt à investir six milliards de dollars dans le pays

Le géant français TotalEnergies est prêt à investir sur plusieurs années six milliards de dollars (environ 5,5 milliards d'euros) dans l'industrie énergétique au Nigeria, notamment dans des projets gaziers et offshore, a indiqué la présidence nigérienne.

"Nous sommes prêts à investir six milliards de dollars au cours des prochaines années. Nous étudions de manière approfondie davantage d'opportunités de production en eau profonde et de production de gaz", a déclaré le P-DG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, selon un communiqué de la présidence. Lundi dernier, le chef de l'Etat Bola Ahmed Tinubu s'est entretenu avec M. Pouyanné à Abuja, la capitale. "Tout est là. Il nous suffit de finaliser les ajustements et les changements nécessaires pour libérer le potentiel exceptionnel dans le pétrole et le gaz", a poursuivi M. Pouyanné, selon la présidence. Le Nigeria est "très important" pour TotalEnergies, qui représente entre 8 à 10% de la production totale de pétrole du groupe, selon le PDG cité dans le communiqué. Le président nigérien s'est de son côté engagé à "ôter tous les obstacles dans l'industrie pétrolière et gazière". "Nous sommes prêts à travailler avec vous", a-t-il dit. La major pétro-gazière a indiqué qu'elle "dispose d'un portefeuille conséquent de projets qui pour-



raient représenter 6 milliards de dollars d'investissements au cours des prochaines années". Il y a une dizaine de jours, le bureau du président nigérien avait annoncé des engagements similaires de la part du géant britannique des hydrocarbures Shell, pour 6 mds USD dans des projets offshore, de gaz naturel et de gaz naturel liquéfié (GNL). Depuis

son investiture fin mai, Bola Ahmed Tinubu a pris une série de mesures économiques visant à attirer davantage d'investissements étrangers dans ce pays producteur de pétrole et membre de l'OPEP. Une loi, le Petroleum Industry Bill, adoptée en 2021 après des années de débats et de retards, visait déjà à attirer davantage d'investissements étrangers

dans le secteur pétrolier grâce à des modifications des réglementations, des redevances et des taxes. Le Nigeria a vu sa production de pétrole diminuer ces dernières années en raison de vols généralisés dans les oléoducs, d'attaques, de coûts d'exploitation élevés et du poids de la bureaucratie, qui ont dissuadé les investisseurs. **In Africanews**

MAURITANIE UN FINANCEMENT SAOUDIEN DE 34 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE PROJET AGRICOLE DE R'KIZ

Le président exécutif du fonds saoudien pour le développement Sultân ibn Abderrahmane El Mourchid a annoncé que son institution a contribué au finan-

cement du projet agricole de R'Kiz prévoyant la réhabilitation et l'aménagement des terres agricoles qui sera lancé la semaine prochaine pour une enveloppe de 34 millions de dollars. Il a ajouté que la réhabilitation et l'aménagement des terres agricoles va accroître la capacité de production afin de parvenir à l'autosuffisance dans la région de R'Kiz. Il a encore dit que ces projets traduisent la solidité des relations et le partenariat entre le fonds saoudien et la Maurita-

nie qui ses sont étalées sur plus de quatre décennies. Au cours de cette période a ajouté Sultân ibn Abderrahmane El Mourchid le fonds saoudien pour le développement, a financé plus de 30 projets et de programmes de développement en Mauritanie pour plus de 1,1 milliard de dollars, dont les plus récents sont le centre hospitalier de la ville d'Atar inauguré dimanche par le président mauritanien, Mohamed O. Cheikh El Ghazouani. **In Sahara Media**

PARTENARIAT LE NIGER ENTEND DÉVELOPPER UNE COOPÉRATION BÂTIE SUR LE PRINCIPE "GAGNANT-GAGNANT"

Niamey voudrait renforcer ses liens avec Moscou dans plusieurs domaines, notamment dans l'agriculture et l'enseignement, a indiqué à Sputnik Ali Mahamane Lamine Zeine. Outre la défense, la sécurité et l'économie, "le secteur agricole nous intéresse" et la "formation des étudiants", selon lui. "Notre pays est vaste et entend renforcer évidemment la coopération" en matière de production agricole. Le Niger souhaite aussi promouvoir le commerce bilatéral, "intensifier les échanges", a souligné M. Zeine. "Il faut dire que le Niger et la Fédération de Russie se retrouvent et nous essayons d'aller encore plus en avant dans tous les secteurs de l'économie et de la sécurité". D'après lui, la fermeture des ambassades des deux pays survenue dans les années 90 n'a rien entravé: "Mais cela n'a pas privé les deux pays de continuer à maintenir cette coopération puisqu'elle se traduisait par l'octroi de bourses d'études à des étudiants, le renforcement des capacités des médecins déjà formés dans ce pays et des ingénieurs agricoles qui également ont été très bien formés dans ce pays". "Le Niger entend développer une coopération bâtie sur le principe gagnant-gagnant avec la Fédération de Russie et avec tous les autres pays épris de paix." **In Sputnik Afrique**

TUNISIE

LES EXPORTATIONS DES DATTES EN HAUSSE DE 17,4% À 162 MD À FIN NOVEMBRE 2023

Les exportations des dattes tunisiennes durant les deux premiers mois de la campagne 2023/2024 (à fin novembre 2023) ont augmenté de 17,4% à 162 millions de dinars, par rapport à la même période de la campagne 2022/2023, selon la

revue » ONAGRI Vigilance/ Décembre 2023 » publiée mardi. En termes de quantités, les exportations des dattes se sont établies à 24,5 mille tonnes, soit une hausse de 9% par rapport à la même période de la campagne 2022/2023. Le

prix moyen enregistré durant les deux mois a évolué de 7,8% à 6,60 D/kg contre 6,12 D/kg enregistré au cours de la même période de la campagne précédente. **In African Manager**

SOUDAN

L'UNION AFRICAINE APPELLE LES PARTIES AU CONFLIT À METTRE FIN À LA GUERRE

Le président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faki Mahamat, a appelé, mardi dernier, les parties belligérantes au Soudan à cesser les combats. Dans un communiqué, Moussa Faki Mahamat a exprimé son inquiétude face à la détérioration de la situation sécuritaire au Soudan, après que les combats entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR) se sont étendus dans la ville de Wad Madani, au centre du pays, et que de nouvelles attaques ont été perpétrées contre le camp de déplacés d'Abu Shouk au Darfour du nord. Il a estimé que les

attaques contre le camp où vivent les personnes déplacées au Darfour depuis 20 ans ont rouvert de vieilles blessures.

Le président de la Commission de l'Union Africaine a appelé, en ce sens, l'armée et les FSR à arrêter immédiatement la guerre et à participer aux négociations de paix, soulignant la volonté de l'Union Africaine de travailler avec les acteurs régionaux pour mettre fin au conflit au Soudan. Depuis le 15 avril, le Soudan est le théâtre de combats entre l'armée, dirigée par le président du Conseil de souveraineté de transition, Abdel Fattah al-Burhan, et les Forces de soutien rapide, dirigées par le vice-président du même Conseil, Mohamed Hamdan Dogolo (Hemiditi). **In Agence Anadolu**

CYCLISME/CHAMPIONNATS ARABES SUR ROUTE :

Trois nouvelles médailles pour l'Algérie

En trois journées l'Algérie a récolté 9 médailles : 4 en or, deux en argent et 3 en bronze. Les sélections algériennes participent avec 25 athlètes dans ces championnats arabes. Ce rendez-vous enregistre la participation de douze pays arabes.

Les sélections algériennes de cyclisme (messieurs et dames) ont remporté trois médailles (2 or et 1 bronze), lors de la troisième journée des Championnats arabes de cyclisme sur route, toutes catégories (15-23 décembre), disputée mardi à Ryad en Arabie saoudite. La première médaille d'or a été décrochée par Sihem Bousbaâ au contre-la-montre individuel (juniors filles) disputé sur un parcours de 13.5 km, réalisant un temps de 21m18sec71c, devant l'émirat Maroua Kahouar (21m19sec21c) et l'égyptienne Aliaa Derouiche (21m22sec37c). De son côté, l'Algérienne Nesrine Houili a remporté la médaille d'or au contre-la-montre individuel (U23) disputé sur une distance de 32 km dans le temps de 29m07sec44c. La médaille de bronze algérienne a été l'œuvre de Khadija Aroua au contre-la-montre individuel Elite dans le temps de 47m13sec33c. La médaille d'or de la course est revenue à l'égyptienne Ibtissem Zaid Ahmed (44m21sec08),



devant l'Irakienne Dehat Kader (29m35sec46c). Avec ces trois nouvelles médailles, l'Algérie porte son total à neuf médailles (4 or, 2 argent et 3 en bronze). Pour rappel, les deux premières médailles d'or ont été décrochées par la sélection algérienne féminine (seniors), composée du quatuor Nesrine Houili, Yasmine El Medah, Khadija Araoui et Imene Malji, au contre-la-montre par équipes disputé sur une distance de 27 km. De son côté, la sélection féminine juniors a décroché la médaille d'or au contre-la-montre par équipes grâce aux cyclistes Malak Mechab, Hanine Belatrous, Yamna Bouikour, Sihem Bousbaa. Les Algériennes ont franchi la ligne d'arrivée de la course longue de 27 km dans le temps de 43m 28sec 44c, devant la Tunisie (45m 54sec 85c) et les Emirats (48m 25sec

68c). Les deux autres médailles de bronze sont l'œuvre des sélections algériennes masculines (juniors et Elite) au contre-la-montre par équipes. Les sélections algériennes de cyclisme (seniors, juniors et cadets) prennent part aux Championnats arabes de cyclisme sur route (toutes catégories) avec un effectif composé de 25 coureurs. Le rendez-vous arabe de Ryad enregistre la participation de 406 athlètes représentant 12 pays, à savoir, l'Arabie saoudite (pays hôte), l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la Libye, les Emirats arabes unis, le Qatar, la Syrie, le Sultanat d'Oman, l'Iraq et Bahreïn. Quant à la sélection algérienne masculine de cyclisme, elle a décroché la médaille d'argent au contre-la-montre par équipes (cadets), disputé lundi matin à Ryadh en Arabie Saoudite, pour le comp-

te de la deuxième journée des Championnats arabes de cyclisme sur route toutes catégories (15-23 décembre), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Composée du quatuor Abdeldjalil Boutebba, Sameh Rouabah, Yasser Laïdi et Ali Safouane Bouasselah, la sélection algérienne a terminé la course longue de 31 km dans le temps de 41m 41sec 27c, alors que la médaille d'or est revenue à l'Arabie saoudite (41m21sec43c). Ryad Bekhti et Nasrallah El Semiani, au contre-la-montre par équipes qui s'est déroulé sur un parcours de 54 km, réalisant un temps de 1h09m28sec. La médaille d'or est revenue aux Irakiens avec un temps de 1h08m41sec, devant le Maroc (1h08m55sec), médaillé d'argent.

R.S.

RC KOUBA :

Rezki Remane, nouvel entraîneur

La Direction du RC Kouba a annoncé, ce mardi, que le technicien Rezki Remane est le nouvel entraîneur du club évoluant en Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest), en remplacement de Réda Bendris, limogé après l'élimination du Raed au dernier tour régional de la Coupe d'Algérie face à l'Olympique Akbou (1-3), samedi dernier. Dans un communiqué publié dans sa page facebook, le RC Kouba informe qu'il est parvenu à un accord avec le

technicien Rezki Remane, son adjoint Fayçal Larabi et l'entraîneur des gardiens Tarek Nouioua pour prendre la barre technique de l'équipe et ainsi poursuivre les objectifs tracés en début de saison, à savoir faire revenir le club banlieusard en haut de l'affiche. «La Direction du RCK, à sa tête le président Ryad Lecheheb, appelle l'ensemble des supporters à soutenir l'équipe et le nouveau staff technique pour atteindre les objectifs tracés», ajoute le commu-

niqué. Avant de rejoindre le RCK, l'ancien entraîneur de la sélection nationale des moins de 17 ans était à la tête de la barre technique du NA Hussein-Dey, qui évolue dans le même groupe que le Raed en Ligue 2 amateur. Avant le déroulement de la 9e journée du groupe Centre-Ouest, le RC Kouba (19 points) occupe la deuxième place du classement, à une longueur du leader, l'ES Mostaganem.

APS

CSA-MC ALGER :

AG électorale début janvier 2024

L'Assemblée générale électorale (AGE) pour l'élection d'un nouveau président du club sportif amateur (CSA) MC Alger, devrait se dérouler entre le 6 et le 8 janvier 2024, a appris l'APS lundi auprès du club algérois. La décision a été prise lors de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEX) du CSA/MCA tenue ce lundi après-midi à la salle de conférence de l'École supérieure en sciences et technologie du sport à Dely Brahim d'Alger, en présence de 45 membres sur un total de 106 membres que compte l'assem-

blée générale. L'AGEX qui devait se tenir jeudi au même endroit, n'a pas eu lieu faute de quorum, puisque sur un total de 105 membres que compte l'assemblée générale, seuls 31 étaient présents. Au cours de cette AGEX, les membres ont procédé à l'installation de la commission de candidature présidée par Mohamed Rachedi. Les commissions de recours et de passation de consignes sont présidées respectivement par Zoubir Bachi et Brahim Boudiaf Cette AGEX a été programmée après le retrait de confiance à

l'ancien président du CSA, Tourki Messaoudi. Plusieurs noms circulent comme éventuels candidats à la présidence du CSA à l'image du vice-président Sid Ahmed Karkouche ou encore Rafik Balamane. Elu une première fois à la tête du CSA en 2016, Messaoudi avait été réélu le 29 décembre 2020 pour un second mandat olympique, en obtenant 38 voix contre 26 pour son unique concurrent Djamel-Eddine Rachedi, alors que 6 bulletins ont été déclarés nuls.

APS

MATCH AMICAL

LA SÉLECTION PALESTINIENNE RÉALISE LE NUL FACE À L'EN U 23

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) a fait match nul face à la Palestine 1-1 (mi-temps : 1-0), en match amical disputé mardi soir au stade du 19-mai 1956 d'Annaba. Les Algériens ont ouvert le score grâce au sociétaire de la JS Kabylie Abdelhamid Driss à la 13e minute, avant que la Palestine ne remette les pendules à l'heure au début de la seconde période par l'entremise de Zaïd Qunbar (47e). Les Palestiniens ont disputé vendredi leur premier test de préparation, soldé par une victoire face au pensionnaire de la Ligue 2 amateur l'USM Annaba (3-2). L'équipe nationale de Palestine effectue depuis le 12 décembre un stage à Annaba, qui s'étalera jusqu'au 22 décembre, dans le cadre d'un stage précompétitif en vue de la phase finale de la Coupe d'Asie des nations prévue au Qatar (12 janvier-10 février 2024). Lors de ce rendez-vous, la Palestine évoluera dans le groupe C en compagnie des Emirats arabes unis, de l'Iran, et de Hong Kong.

APS

SEMI-MARATHON DE NABEUL : LES ALGÉRIENS HAMEL ET BEN GHALI SUR LE PODIUM

Les athlètes algériens Abdelbasset Hamel et Chems-Eddine Ben Ghali ont décroché les deuxième et troisième places au Semi-marathon de Nabeul, disputé dimanche en Tunisie. Hamel est entré deuxième position, avec un chrono de 1h07:29", devant son compatriote Ben Ghali, ayant pris la troisième place avec un chrono de 1h10:30". La course a été remportée par le coureur tunisien Nasrallah Hatem, ayant bouclé les 21 kilomètres en 1:06.59".

Coupe d'Algérie :

Le NAHHD avant-dernier qualifié aux 32^{es} de finale

Le NA Hussein-Dey (Ligue 2 amateur), s'est qualifié pour les 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football, en battant (1-0) le FE Tazmalt (Régionale 2), en match disputé mardi au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, pour le compte du dernier tour régional de l'épreuve. L'unique but de la partie a été inscrit par Rayan Kacem à la 4e minute de jeu. Le dernier qualifié pour les 32^{es} de finale, qui verra l'entrée en lice des pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis, sera connu au terme du match en retard entre l'USM Daghousa et l'USM Annaba, dont la date reste à déterminer.

La liste des clubs qualifiés à l'issue du dernier tour régional :

Ligue Régionale de Ouargla (4 qualifiés) : IRB Ouargla (Ligue 2), CR Beni Thour, MB Rouisset, MB Hassi Messaoud
Ligue Régionale de Blida (5 qualifiés) : MC Ouled Yaïche, USM Blida, CR Beni Tamou, CR Zaouia, WA Boufarik (Ligue 2)
Ligue Régionale de Batna (5 qualifiés) : CA Batna (Ligue 2), Nedjm Tazoughert, AS Bordj Ghedir, AB Barika, ES Bouaâkeul
Ligue Régionale de Bechar (4 qualifiés) : CRB Bougtob, US Naama ou CRB Adrar, SC Mechria (Ligue 2), JS Guir Abadla (Ligue 2)
Ligue Régionale de Saida (4 qualifiés) : IS Tighenif, GC Mascara (Ligue 2), JSM Tiaaret (Ligue 2), IRB Tiaaret
Ligue Régionale d'Annaba (5 qualifiés) : US Tebessa, Nsar El Fadjoudj, U Boukhadra, J Sid Salem, USM Daghousa ou USM Annaba (Ligue 2) (match retard)
Ligue Régionale de Constantine (7 qualifiés) : US Chaouia, RC Bougaa, MO Constantine (Ligue 2), SA Sétif, NRB Tleghma (Ligue 2), AS Khroub (Ligue 2), JSD Jijel
Ligue Régionale d'Alger (7 qualifiés) : Olympique Akbou (Ligue 2), JS Azazga, Hydra AC, JS El Biar, E Sour Ghozlane (Ligue 2), IB Kh. El-Khechna (Ligue 2), NA Hussein-Dey (Ligue 2)
Ligue Régionale d'Oran (7 qualifiés) : SCM Oran, WA Mostaganem (Ligue 2), CRB Ben Badis, CRB Henaya, ES Mostagnaem (Ligue 2), ASM Oran (Ligue 2), WA Tlemcen.

APS

CONCOURS DES MEILLEURS TRAVAUX SCOLAIRES ARTISTIQUES :

Les lauréats distingués

La Cour constitutionnelle a organisé, hier, une cérémonie de distinction des lauréats du concours des meilleurs travaux scolaires artistiques avec comme thème "la Constitution et la citoyenneté", en coordination et en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale et le Programme des Nations unies pour le développement en Algérie (PNUD).

La cérémonie de distinction qui s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, a concerné les élèves des cycles moyen et secondaire dans 28 wilayas, avec 12 lauréats parmi les 76 participants.

Dans ce cadre, le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a souligné l'importance de ce concours organisé sous le thème "la culture juridique, base de la citoyenneté", estimant que "c'est le fruit d'une coopération entre la Cour constitutionnelle, le ministère de l'Éducation nationale et le PNUD", en vue de "concrétiser les objectifs de l'école algérienne, étant la base fondamentale de l'éducation aux valeurs de la citoyenneté".

Le président de la Cour constitutionnelle s'est félicité des réalisations des élèves lauréats de ce concours, d'autant que leur distinction en ce jour même "coïncide avec le 4^e anniversaire de la prestation de serment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, après son élection par le peuple algérien".

Par ailleurs, M. Belhadj a réaffirmé "la solidarité absolue de l'Algérie



avec le peuple palestinien qui subit les pires atrocités de l'occupant sioniste inique", appelant à soutenir l'appel du président de la Répu-

blique à "poursuivre l'entité sioniste devant la Cour pénale internationale pour ses crimes commis contre le peuple palestinien sans défense".

De son côté, le représentant du ministère de l'Éducation nationale, Salim El-Olmi a souligné la nécessité de faire de ce concours "une tradition annuelle en y associant l'ensemble des élèves de tous les cycles d'enseignement", mettant en avant l'importance de "renforcer la collaboration entre les différents partenaires pour ancrer les principes de l'école algérienne, promouvoir les valeurs de la République et de l'État de droit et inculquer l'esprit de citoyenneté et la culture juridique et civique".

La représentante du PNUD en Algérie a salué l'organisation de ce concours qui contribue, selon elle, à "ancrer la culture de la citoyenneté, à faire connaître le contenu de la Constitution, la gouvernance et la démocratie", indiquant que la Cour constitutionnelle "a fortement contribué à promouvoir la culture constitutionnelle et à ancrer les principes de citoyenneté et de gouvernance, notamment au profit des générations futures".

I.Med/Agence

DU RÉALISATEUR ALGÉRIEN ABDENOUR ZAHZAH

Un long métrage sur Frantz Fanon programmé à la Berlinale 2024

Le long métrage de fiction, "Chroniques fidèles survenues au siècle dernier à l'hôpital psychiatrique Blida-Joinville, au temps où le docteur Frantz Fanon était chef de la cinquième division entre 1953 et 1956" du réalisateur algérien Abdenour Zahzah sera projeté au 74^e Festival international du film de Berlin (Allemagne), prévu du 15 au 25 février 2024, ont indiqué les organisateurs sur le Site officiel de la Berlinale. Le film algéro-français d'Abdenour Zahzah, programmé à la section "Forum" de la "Berlinale 2024", est "coproduit par le Centre algérien du développement du cinéma (CADC) et deux autres sociétés privées de production", explique le réalisateur. Dans ce long métrage, le réalisateur revient sur les inégalités et les injustices, ouvertement commises et pratiquées, entre 1953 et 1956 durant la colonisation française, par le personnel soignant de l'hôpital psychiatrique "Blida-Joinville" (rebaptisé après l'Indépendance Hôpital Frantz Fanon) à l'encontre des malades internés algériens (musulmans). Ce traitement discriminatoire et inhumain, va conduire Frantz Fanon à embrasser la cause nationale, rejoignant alors, le combat pour l'indépendance de l'Algérie.

D'une durée de 90mn, ce film de fiction est servi par une pléiade de comédiens algériens et étrangers dont, l'acteur français d'origine haïtienne Alexandre Desane (dans le rôle de Frantz Fanon). Né en 1973 à Blida, Abdenour Zahzah a suivi des études supérieures dans le domaine audiovisuel, abouties à l'université d'Alger en 1997, pour se voir, ensuite, nommé en 1998 à la tête de la cinémathèque de Blida qu'il dirigera jusqu'en 2003. Revenu en Algérie en 2006, il réalise,

trois années plus tard pour le compte du 2^e Festival Panafricain d'Alger, "La Longue Marche vers le Nepad" un film autour du développement de l'Afrique, tourné dans quatre pays: Algérie, Afrique du Sud, Burkina Faso et Sénégal, pour signer, ensuite en 2010, "Garagouz" sa première fiction. D'autres films sont également à l'actif du cinéaste, "Mémoire d'asile" (2002), "Sous le soleil, le plomb" (2005), "Le Non-Faire" et "Maurice Pons, écrivain de l'étrange"

(2007) et "El Oued, El Oued" (2013). Créé en 1951, le Festival international du film de Berlin est l'un des plus anciens et plus importants festivals compétitifs au monde" qui se tient le mois de février de chaque année, représentant un "carrefour considérable pour le marché mondial du film", peut-on lire sur le Site officiel de présentation de la "Berlinale".

NÂAMA : DES OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES COMME SECTEURS PRÉSERVÉS

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a souligné mardi à Nâama la nécessité de lancer, l'année prochaine, des opérations de réhabilitation du musée et de la zaouïa de la citadelle de Cheikh Bouâmama, du Ksar de Sfisifa et le restant des sites archéologiques classés comme secteurs préservés de la wilaya. La ministre, qui a inspecté les projets de son secteur dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, a fait part de l'élaboration en cours d'une étude globale du plan permanent de préservation et de valorisation du Ksar de Sfisifa, classé le 17 janvier 2023 comme secteur préservé, ainsi que le musée de la citadelle de Cheikh Bouâmama inscrit dans le cadre de la liste d'inventaire supplémentaire, depuis 2022. Le secteur devra enregistrer également des opérations, en 2024, pour la restauration de ces sites et d'autres monuments de la wilaya, a-t-on indiqué. Mme Mouloudji a chargé l'Office national de gestion des biens culturels pro-

tégés et leur exploitation de la gestion du groupement culturel de Cheikh Bouâmama, situé dans la daïra de Mogharrar, sachant que le musée sera reconverti en "centre explicatif sur la résistance populaire de Cheikh Bouâmama", outre l'installation de locaux et d'espaces pour leur exploitation par les privés, conformément à des cahiers de charges prenant en considération le respect de la législation sur la protection du patrimoine culturel. La ministre a supervisé, au deuxième et dernier jour de sa visite d'inspection dans la wilaya, l'inauguration du théâtre régional "M'hamed Benguettaf" de Nâama, qui dispose d'une salle de spectacles d'une capacité d'accueil de 600 places et d'autres salles de formation, ainsi qu'un atelier de scénographie, des équipements et matériels de l'art de la scène. Elle a rappelé à cette occasion que la wilaya dispose du plus grand théâtre au Sud-ouest du pays, réalisé et équipé pour une enveloppe financière de plus de 843 millions DA, ce qui nécessite

son exploitation optimale, à travers la signature de conventions de partenariat avec des instances et des acteurs de la scène artistique, le soutien d'initiatives et œuvrer à concrétiser des programmes et projets annuels en fixant des objectifs selon un calendrier. Les représentations théâtrales réalisées dans le cadre des festivités commémorant le soixantième anniversaire de l'indépendance seront présentées de nouveau au théâtre régional de Nâama, en vue de l'ouverture de cet établissement sur les activités des théâtres régionaux et la formation de leurs encadreurs. La ministre de la Culture et des Arts a achevé sa visite en inspectant le projet du centre culturel de Mecheria, sachant que son taux d'avancement a atteint 97 % pour un investissement alloué, après réévaluation de ses travaux, de 50 millions DA pour l'aménagement externe et son exploitation dans les brefs délais.

I.Med

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code fiscale : 097517019081418

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT**(ÉTUDE ET SUIVI)****N°/2023**

La direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Djelfa lance un avis de **CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT** pour la maîtrise d'œuvre d'étude et suivi pour la réalisation :

D'UNE SALLE SPECIALISEE A OUM LAADAM**RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES**

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le présent cahier des charges auprès
- bureau secrétariat du service des investissements et des équipements -
de la Direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Djelfa, dont le siège est sis
Boulevard El Djoumhouria Djelfa.

Le cahier des charges doit être retiré par les soumissionnaires ou leurs représentants désigner à cette effet seule les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Il s'agit d'un **CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT** destiné aux architectes et bureaux d'études d'architecture nationaux ou groupement de bureaux d'études d'architecture, inscrits au tableau national de l'ordre des architectes (en cours de validité) et justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes

1- Capacité professionnelle:

- attestation de visite du site pour tous les candidats

- Pour les architectes agréés, justifier :

- De l'agrément en cours de validité.
- Et d'un protocole d'accord solidaire en cas de groupement et/ou statut en cas de société(SCP).

- Pour les bureaux d'études publics, justifier :

- Du statut d'entreprise publique économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ;
- Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009).

2- Capacité financière:

Avoir cumulé un chiffre d'affaire égale ou supérieur : **1.000.000.00 DA** Justifiés par C20.

En prenant en compte les trois meilleurs chiffres d'affaires des cinq dernières années (2018/2019/2020/2021/2022)

3- Capacités techniques:

a- Références professionnelles :

Avoir assuré la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) d'un projet de catégorie (B) ou plus, ou 02 projets de catégorie (A).

b- Moyens humains (équipe permanente):

- Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :
- Un chef de projet architecte ou un ingénieur GC justifiant d'une expérience minimale de quatre (04) ans.
- Un architecte ou un ingénieur GC justifiant d'une expérience minimale de quatre (04) ans.

c- Moyens matériels:

Justifier de l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte (acte de propriété, contrat de location).

L'offre est à déposer conformément au cahier des charges sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de concours national restreint, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage, et la mention « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Dans une première phase, les candidats sont invités à remettre uniquement le dossier de candidature, comme suit :

1. Une déclaration de candidature selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
3. Tout document permettant de justifier et d'évaluer les capacités des candidats.

Les offres doivent être déposées au niveau de :

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**DE LA WILAYA DE DJELFA****BOULEVARD EL-DJOMHOURIA - DJELFA -**

Bureau - secrétariat - de Directeur de la jeunesse et sports.

La date de dépôt des offres est fixée au 10^{ème} jour de 8 h à 12h 00 qui court à partir de la première publication de l'avis de presse dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Après l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et leur évaluation, seuls les candidats présélectionnés, sont invités par avis de presse précisant la date et l'heure limite de dépôt des offres, à remettre les plis de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière.

L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 13h30 au siège de la **DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres techniques, de prestation et financières.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI

COMMUNE DE BARAKI

NIF N° 419002000160850113

AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 28/2023

La commune de Baraki, lance un avis d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles 39-40-42 et 44 du décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et les articles 60 et 63 de loi n°23-12 du 18 mohammam 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics toute entreprise, société dont le gérant dispose condition minimales d'éligibilité relative au :

Etude et suivi réalisation de école primaire type D a Hay el Djilali Bentaha

- Commune De Baraki-

Il s'agit d'un avis d'appel d'offre ouvert aux architectes et bureaux d'études nationaux agréés répondant aux condition d'exercice de la profession d'architectes et inscrits au tableau national de l'ordre des Architectes registre de commerce pour les bureaux d'étude public conformément à l'article n° 55 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public

Peuvent soumissionner, et retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Baraki, contre paiement

Une somme de 6000.00 DA (auprès de trésorerie communale) les frais de documentaires non remboursable.

Les offres déposées en deux(02) exemplaires (une "01" Originale + une "01" copie) doivent comporter un dossier de candidature,

Une offre technique et une offre financière.

1- Le dossier de candidature (Première enveloppe) contient :

- une déclaration de candidature, dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint,
- une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint,
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats.
- Les statuts pour les sociétés uniquement pour les sociétés (EURL, SARL, SPA, SNC...)
- une copie du registre de commerce.
- Pour plus de détail voir les documents indiqués dans l'article 11 dans le cahier des charges.

2- L'offre technique comprendra (Deuxième enveloppe) contient :

- La déclaration à sousscrire, dûment renseignée, datée, et signée, cachetée par le soumissionnaire.
- Cahier des charges dûment renseigné, daté, signé et cachetés par le soumissionnaire ou une personne dûment mandatée portant à la Dernière page: la mention manuscrite "LU ET ACCEPTER"
- Mémoire technique permettant l'évaluation des offres techniques, Planning et détail de réalisation des travaux.

3- L'offre financière comprendra (Troisième enveloppe) contient :

- La lettre de Soumission : modèle joint au cahier de charges dûment renseignée, datée, et signée, cachetée par le soumissionnaire ou une personne dûment mandatée.
- Le Bordereau des Prix Unitaires- modèle joint au cahier de charges dûment renseignée, datée, et signée, cachetée par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) datée, et signée, cachetée par le soumissionnaire.
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant dénomination de l'entreprise, les références et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

A Monsieur Le Président de L'assemblée Populaire communal de Baraki

APPEL D'OFFRE OUVERT N° :/2023.

Etude et suivi réalisation de école primaire type D a Hay el Djilali Bentaha

- Commune De Baraki-

La durée de préparation de l'offre est de 15 jours à compter de la date de la première publication dans BOMOP et publié dans (deux quotidiens nationaux en langue arabe et français).

Le jour limite et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à plus tard à 11h00.

Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle est reportée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis est prévu en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h00 au siège de L'APC de Baraki.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois Les soumissionnaires restent engagés

Par leurs offres à compter de la 1^{ère} paration dans le BOMOP et deux quotidiens nationaux.

CET AVIS EST CONSIDERE COMME UNE INVITATION AUX SOUMISSONNAIRES POUR ASSISTER A L'OUVERTURE DES PLS.

* N.B : le cachet de l'entreprise est demandé au retrait du cahier de charges, lors de l'ouverture des plis et retrait complément dossier.

* N.B : le cahier de charges sera retiré à la présence du gérant ou un représentant dûment mandaté.

* N.B : Aucune rature, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptable dans les documents (lettre de soumission, SPU et DQE)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE CHLEF
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
ZIGHOUD YUCEF
TENES
N° A.D./2023
N° FISCALE: 00970202902020262
N° Tél: 027-45-31-6301
N° FAX : 027-45-31-6465
N° article d'imposition: 02025090011

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
N° 01/2024 E.P.H ZIGHOUD YUCEF Ténès

Conformément à l'article N° 29 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2016 portant réglementation des marchés publics, L'établissement public hospitalier de ZIGHOUD YUCEF Ténès

Lance un avis d'appel d'offre national restreint pour :

L'APPROVISIONNEMENT EN ALIMENTATION GENERAL

Selon les lots suivants:

- LOT N° 01 : viande rouge et poulet vide fraîche et œufs.
- LOT N° 02 : pain et gâteaux.
- LOT N° 03 : fruit et légume frais
- LOT N° 04: Alimentation général et lait et ses dérivants
- LOT N° 05: poissons frais.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés sous-direction des finances et des moyens contre paiement à la somme de 3.000,00 dinars auprès de la caisse des recettes de l'établissement public hospitalier de ZIGHOUD YUCEF Ténès

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

LES CAPACITES MINIMALES : « pour éviter l'élimination »

Pour le LOT N° 01 : viande rouge et poulet vide fraîche et œufs :

-la moyenne des bilans des trois dernières années 2020-2021-2022 doit être au moins : 5 000 000.00 DA

-au moins deux bonne exécution d'un montant de : 5 000 000.00 DA

Pour le LOT N° 03 et 04 : fruit et légume frais et Alimentation général et lait et ses dérivants

-au moins deux bonne exécution d'un montant de : 3 000 000.00 DA

Pour le LOT N° 02 et 05 : pain et gâteaux et poissons frais.

-ne nécessite pas de capacités minimales

1- Le Dossier De Candidature Contient :

- Une déclaration de candidature dûment datée, remplie et signée selon modèle ci-joint.
- Déclaration de probité dûment datée, remplie et signée selon modèle ci-joint.
- Une copie de l'extrait de registre de commerce;
- Une copie de l'attestation de mise à jour de la CNAS en cours de validité (la date de délivrance ne doit pas dépasser trois (03) mois à la date de soumission)
- Une copie de l'attestation de mise à jour de la CASMOS en cours de validité (dont date de délivrance ne dépasse pas trois (03) mois à la date de soumission).
- Une copie de l'extrait de rôle du soumissionnaire, apuré ou avec échéancier de paiement, daté de moins de trois (03) mois à la date de soumission délivré par les services des impôts compétents ;
- Une copie de l'extrait d'assujetti ou non assujetti à la TVA C20.
- Une copie de l'extrait du casier judiciaire, daté de moins de trois (03) mois, au nom du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de la société lorsqu'il s'agit d'une société.
- Une copie du numéro d'identification fiscale (NIS).

Les capacités techniques: moyens humains et matériels et références professionnelles

- Tous documents permettant d'évaluer

2- L'offre technique Contient :

- Une déclaration à soumettre selon le modèle annexé au présent cahier des charges dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté », daté et signé par le soumissionnaire.
- Délai de livraison des marchandises.
- Une mémoire technique justificatif.

3- L'offre financière:

- Lettre de soumission selon le modèle ci joint dûment remplie et signée et cachetée.
- bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et cacheté.
- détail quantitatif et unitaire dûment rempli, signé et cacheté.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont déposés dans des enveloppes séparées et

cachetées, indiquant la désignation du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « DONNER DE CANDIDATURE ».

« OFFRE TECHNIQUE » et « OFFRE FINANCIERE », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une seule enveloppe cachetée et anonyme, portant la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N° 01/2024EPH ZIGHOUD YUCEF Ténès

APPROVISIONNEMENT EN ALIMENTATION GENERAL

Dossier L'année 2024

Lot N°.....

* A Ne Pas Ouvrir Que Par La Commission D'ouverture

Des Plis Et D'évaluation Des Offres *

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée 10 jours à partir de la première date de parution dans les journaux au BOMOP, à 14.00 heures, même jour et heure d'ouverture des plis. En présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre vingt dix jours) .

Sur page Facebook:
l'EXPRESSDZ



Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

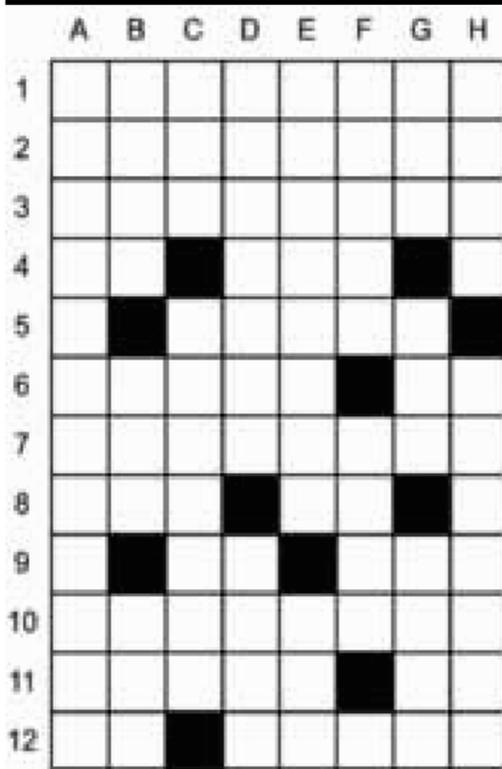


L'EXPRESSDZ
Suivez nous sur :
www.
lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page
Facebook
lexpressquotidien

ملف الترقي لاصحاب جود
وإشراف من
1998
ملف الترقي لاصحاب جود
وإشراف من
1998
ملف الترقي لاصحاب جود
وإشراف من
1998

Mots Croisés

LES MOTS FL CH S



VERTICALEMENT

- A. Inceivable.
- B. Qui ne résistent pas au premier examen. Singe d'Amérique. Liquide insipide.
- C. Effet de travail manuel. Mesures anglo-saxonnes.
- D. Dur au mal. Il est ferme en attendant.
- E. Trouver la clé. Le savoir est une marque de reconnaissance.
- F. Portera préjudice. Un val ou des îles (d').
- G. Il fume au Japon. Canton. Nombre de collines entourant Rome.
- H. Maintenu contre soi. Constitue une preuve.

HORIZONTALEMENT

- 1. Du rose aux jous.
- 2. Nébuluse.
- 3. Prudence de la franchise.
- 4. Une Citroën. Un futur gradé.
- 5. Petit échassier.
- 6. Grimpeur des Pyrénées. Il était beau comme un astre.
- 7. Trainers dans la boue.
- 8. Terre à vase. L'erbium.
- 9. Précision musicale. Résine féde venant de la fénule.
- 10. Pas bien méchantes.
- 11. Disque ou rayon. Platine sans les disques.
- 12. Entorsillé. Muni de pignons.

CIRCUITS MARS TIMES
 AVANCE D'ARGENT
 CANAL D'EAU DE MER
 PELE UNE ORANGE
 SMILE AFIN DE TROMPER
 COUPER EN TRANCHER FINES
 EXPRIME ORALEMENT
 IL VIENT DE L'ORGE
 ATLANTIQUE A PORNIC
 RADIO FM
 ANCIENNES GROGUES
 BIZARREMENT
 ACHARNEMENT
 INDIGNE
 PHASE DE LA LUNE
 IL VA AVEC L'OR
 ACCULEE
 EXPRESSION D'UNE JEUNE VOLONTE
 LE LOUP, LE RENARD ET LA...
 AIGUILLE DU DENT
 EXCLAMATIF ET IRONIQUE
 BON VOULOIR
 IL EN IMPOSAIT AUX PLUS RICHES
 TELLE UNE ISSUE INEVITABLE
 QUI PEUT TUER
 DÉSAVEU
 ROI A JOUER
 ENJAMBÉE DU PETIT POUCE
 ALLIAGES SPECIAUX
 EFFET AU TENNIS
 COLLOCATION DE COORDINATION
 EXISTES
 ARTICLE A MADRID
 MADAME EN ABREGE
 ENTRE L'HOMME ET L'ENFANT
 OPÉRER
 COMMERCE DE CUIR
 CADRE DE VIE
 SYMBOLE CHAQUE DU CHROME
 DEUXIEME DEGRE D'UNE GAMME
 ATTEINTS DANS LEURS INTERETS



SIDOKU

2								6
	4				1			9
				8	7			1
		8				3		1
			8	1	5			
1		4				8		
	1		6	3				
	6		9					7
	8							2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARSENIC CENTIME COCHE COLONEL EBERLUE ECRIN EDITORIAL ENTRETIEN
 FIRME FOLIE GREEMENT LANCEE LEITMOTIV LEVEE LOYAL MIEUX NABI NOYE
 PALMERAIE PATINOIRE PEDALO PERTE PERVENCHE TUNER VERANDA VOYANCE

E	C	P	L	E	X	C	N	F	V	L	T
H	I	F	A	N	U	O	O	I	B	A	N
C	N	A	I	T	E	L	T	C	R	N	E
N	E	D	R	R	I	O	R	U	H	C	M
E	S	N	O	E	M	N	L	E	N	E	E
V	R	A	T	T	M	E	O	A	B	E	E
R	A	R	I	I	V	L	Y	I	D	E	R
E	E	E	D	E	M	O	A	O	R	E	G
P	L	V	E	N	V	E	L	P	N	E	P

RUSSIE – PRÉSIDENTIELLE
**16 CANDIDATURES
DÉPOSÉES
À CE JOUR**

La Commission électorale a reçu à ce jour 16 candidatures pour la présidentielle de mi-mars prochain en Russie, dont celle du président Vladimir Poutine, ont rap-

porté des médias. "A l'heure actuelle, les dossiers de 16 candidats ont déjà été reçus", a déclaré mercredi la présidente de la Commission électorale, Ella Pamfilova, citée par les agences de presse russes. Les candidats ont jusqu'au 27 décembre pour déposer une demande initiale d'enregistrement auprès de la Commission

électorale, selon le calendrier officiel. En cas de décision favorable de la Commission, tout candidat indépendant (non soutenu par un parti représenté à la Douma) doit alors recueillir 300 000 signatures de soutien et les soumettre au moins 45 jours avant le scrutin, à la Commission électorale, qui prend alors une décision finale sous 10 jours.

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:10	12:42	15:16	17:34	19:03

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023 // N°709 // PRIX 20 DA

DIPLOMATIE

Attaf et son homologue indonésienne se félicitent des relations historiques entre les deux pays

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, et son homologue indonésienne, Retno Marsudi, se sont félicités lors de leur rencontre, hier à Alger, des relations bilatérales privilégiées entre les deux pays, soulignant leur volonté de leur insuffler une nouvelle dynamique.



A l'occasion du 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et l'Indonésie, M. Attaf a mis en avant l'héritage historique commun des relations bilatérales fondées sur "la fraternité enracinée, la confiance mutuelle et la solidarité ancestrale", dans "le prolongement du grand soutien de l'Indonésie à la Révolution algérienne". Dans une déclaration à la presse, le ministre a précisé que l'Algérie était disposée à œuvrer de concert pour insuffler une nouvelle dynamique à ces relations historiques, notamment dans leurs dimensions économique, politique et sociale. M. Attaf a également souligné que ses entretiens avec son homologue indonésienne avaient débouché sur la signature de deux textes juridiques relatifs à la coopération diplomatique, à travers l'annulation de l'exigence de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service, ainsi qu'à la coopération dans les domaines de l'énergie et des mines. Les deux parties se sont en outre entendues sur des mesures concrètes visant à dynamiser et intensifier les relations entre l'Algérie et l'Indonésie, notamment l'activation des mécanismes de coopération bilatérale, à travers la programmation de la deuxième session de la commission mixte algéro-indonésienne et de la quatrième session de la commission de

consultations politiques, et l'actualisation et l'enrichissement du cadre juridique conformément aux aspirations communes des deux pays à des relations bilatérales mutuellement bénéfiques. "Des négociations bilatérales sont en cours concernant 13 textes juridiques couvrant divers domaines, tels que la coopération dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, des infrastructures, de la santé vétérinaire, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique", a précisé le ministre. Concernant la promotion des investissements directs et le développement du commerce bilatéral, les deux ministres ont insisté sur l'importance de créer un conseil d'affaires conjoint et d'intensifier les manifestations économiques qui mettent en avant les opportunités de coopération, de partenariat et d'investissement qu'offrent les deux pays. Les deux ministres sont convenus également de préserver et d'approfondir le caractère privilégié des relations politiques entre l'Algérie et l'Indonésie à travers l'échange de visites officielles

à tous les niveaux et le renforcement de la concertation et de la coordination bilatérales dans les différentes organisations auxquelles appartiennent les deux pays, notamment l'ONU, le Mouvement des non-alignés, l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le groupe 77 + la Chine, outre l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), avec laquelle, a-t-il dit, "l'Algérie œuvre à nouer des relations étroites, dans le cadre de la nouvelle orientation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la politique extérieure du pays". Il a fait savoir, à ce propos, que l'Algérie avait formulé une demande officielle d'adhésion au Traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN. De son côté, la ministre indonésienne des Affaires étrangères s'est félicitée des relations qui lient les deux pays, assurant que les deux parties continueront d'œuvrer à leur renforcement et à leur promotion dans les domaines d'intérêt commun. La ministre a, à cet égard, affirmé que son pays était disposé à renforcer ses investissements en Algérie.

S'agissant des développements dans les territoires palestiniens occupés, les deux ministres ont souligné la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts pour amener le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités en protégeant le peuple palestinien, en demandant des comptes à l'occupation sioniste pour ses crimes dans la bande de Gaza et en accélérant l'établissement d'un Etat palestinien indépendant pour mettre un terme au conflit. Dans le même contexte, la ministre indonésienne a relevé la convergence de positions entre l'Algérie et l'Indonésie quant à la condamnation de l'agression sioniste contre la Palestine et de la campagne de colonisation menée par l'occupation dans les territoires palestiniens occupés, et la réclamation d'un cessez-le-feu immédiat et de l'entrée des aides humanitaires, se disant convaincue que l'Algérie, durant son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité (à partir du 1^{er} janvier 2024), "ne ménagera aucun effort pour défendre la cause palestinienne".

APS

SÉCURITÉ SOCIALE
**LA CASNOS INVITE
LES RETARDATAIRES À RÉGULARISER
LEUR SITUATION AVANT
LE 31 DÉCEMBRE**

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) invite ses assurés sociaux n'ayant pas encore versé leurs cotisations au titre de 2023, ainsi que les bénéficiaires d'échéanciers, à régulariser leur situation avant le 31 décembre 2023, a indiqué, hier, un communiqué de la Caisse. "La CASNOS invite ses assurés sociaux n'ayant pas encore versé leurs cotisations au titre de 2023, ainsi que les bénéficiaires d'échéanciers à régulariser leur situation avant le 31 décembre 2023, et ce, afin de bénéficier de la couverture sociale à l'instar de l'assurance maladie, de la carte Chifa et de la retraite, outre une série de prestations proposées par la Caisse aux assurés sociaux et aux ayants droit", selon la même source. La CASNOS porte également à la connaissance de ses affiliés que "l'ensemble de ses agences sont ouvertes sans interruption tous les jours de la semaine, sauf le vendredi". Les retardataires ont également la possibilité de régulariser leur situation en ligne via le service de e-paiement de la plateforme numérique "DAMANCOM.CASNOS.DZ", conclut le communiqué.

RÉGION MENA
**LES ENVOIS DE FONDS
ATTEINDRAIENT 61 MILLIARDS USD
EN 2023**

Les envois de fonds devraient diminuer à 61 milliards de dollars dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) en 2023, selon les estimations de la note d'information de la Banque mondiale (BM) sur les migrations et le développement, publiée récemment. Les transferts de fonds des travailleurs migrants vers leurs pays d'origine devraient diminuer de 5,3% sur un an (en glissement annuel) pour atteindre 61 milliards de dollars au terme de l'exercice de l'année en cours, prévoit l'institution financière dans son document. La BM attribue cette baisse notamment à la forte baisse des flux vers l'Égypte qui devraient diminuer d'environ 15 % pour atteindre 24,2 milliards de dollars en 2023. Pour l'année 2024, la BM prévoit une hausse modérée de 2,1 % des envois de fonds pour atteindre 62 milliards de dollars.

R.I.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
**2 MORTS ET 132 BLESSÉS
CES DERNIÈRES 24 HEURES**

Deux (2) personnes sont décédées et 132 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 13 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de M'Sila, Djelfa, Constantine, Batna et Tipaza, ajoute le communiqué. Les mêmes secours sont intervenus, en outre, pour l'extinction de cinq incendies urbains et divers dans les wilayas d'Oran, Mostaganem, El-Bayadh, Boumerdès et Annaba.

R.N.